

Stationnement

La Ligue désire la "justice pour tout le monde"

DRUMMONDVILLE, (J.R.L.) — La Ligue des propriétaires ne semble pas trop satisfaite de la décision prise par le conseil de se porter acquéreur de certains lots (propriété Gauthier) pour les convertir en stationnement, à proximité des rues Lindsay et Brock.

Dans une lettre adressée au maire et aux échevins la Ligue fait allusion à cette option prise par le conseil sur une propriété sise derrière le restaurant Taft et "il paraît que cet achat servira pour un autre terrain de stationnement."

Indésirables: La Ligue croit que la cité n'est pas obligée d'acheter toutes les propriétés déclarées indésirables pour en faire des terrains de stationnement.

"De plus, il existe une loi municipale, passée en octobre 1954, et qui stipule que tous les commerçants devant avoir des facilités de stationnement, mises à la disposition de leur clientèle. Or, nous avons constaté que plusieurs maisons de commerce avaient suivi ce règlement à la lettre; d'autre part, si le conseil décide maintenant d'acheter des terrains pour fins de stationnement près de d'autres commerçants, nous serons donc en face d'une injustice pour ceux qui auront déjà acheté leur propre terrain de stationnement... et nous désirons la justice pour tout le monde..."

Urbanisme: L'exécutif de la Ligue rappelle que "nous aurons bientôt un plan directeur d'urbanisme; pourquoi ne pas attendre la réalisation de ce grand projet avant de décider quoi que ce soit sur ce sujet, car nous aurons probablement dans ce rapport des zones de stationnement plus favorables et nous voudrions présentement éviter des faux pas pour l'avenir de notre cité."

Magasin: Enfin, le règlement concernant l'ouverture des magasins le jeudi soir semble sur le point de se réaliser. La Ligue estime donc que la clientèle du vendredi soir diminuera en faveur du jeudi soir et "c'est encore une situation de plus à étudier sur le stationnement."

Au but

Avec YVAN BREAULT

DRUMMONDVILLE — La ville de Drummondville a été grandement à l'honneur au cours des derniers jours et plus spécialement en fin de semaine. Tout d'abord, parons de nos Royaux.

En effet, les Royaux, prochainement "Philips", ont pris les devants dans la série contre Acton Vale en l'emportant deux fois en fin de semaine au compte de 4 à 2 et 6 à 3 après avoir perdu la première rencontre 2 à 0. Il semble bien que l'ultimatum lancé par le président René Letarte a affecté les joueurs plus que les spectateurs, même si l'assistance était raisonnable.

A la crosse, le dernier exploit des Athlétiques remonte déjà à jeudi dernier alors qu'à l'Auditorium de Verdun, ils ont éliminé les Saints de Ville St-Pierre avec une quatrième victoire d'affilée cette fois au compte de 9 à 7. Ronnie Racette a été l'étoile offensive des vainqueurs avec deux buts et une passe tandis que Raymond Fortin excellait à la défensive. Ces deux "joyeux compères" qui se spécialisent à jouer des tours à tous et chacun, en ont joué un bon aux Saints en s'évitant les vedettes de cette courte série.

Meilleur conducteur: Marcel Dionne

DRUMMONDVILLE, (Y.B.) — Pour la première fois depuis son arrivée à la piste Drummond, Marcel Dionne, de Drummondville, a finalement samedi dernier décroché les honneurs de la course pour le titre du meilleur conducteur de l'année dans la classe sportsmen. En effet, le chauffeur du stock car LPI a réussi à recueillir en 15 programmes à l'Autodrome du boulevard St-Joseph, un total de 2.513 points pour ainsi terminer en tête du classement en ce qui concerne les point-moyens accordés aux conducteurs.

Le Drummondvillois qui mène le peloton depuis plusieurs semaines a reçu une vive opposition de la part de Jean-Guy Pelletier, de Granby, chauffeur du AF20. Marcel a complié seulement 64 points de plus que son plus proche rival, Pelletier, qui a fini la saison avec 2.449 points. Marcel Dionne, qui s'est considérablement amélioré cette année, derrière le volant du LPI, mérite amplement le titre du meilleur conducteur.

Les positions finales

M. Dionne (LPI)	Pts
2513	
J.-Guy Pelletier (AF20)	2449
A. Smith (4)	2405
L. Bergeron (397)	2324
G. Dutilly (80)	2043
R. Guilmette (D11)	1492
D. Denis Nousseux (117)	1170
C. Isabelle (9)	933
B. Beaudoin (LP2)	858
R. Martel (400)	827



CONFERENCE DE PRESSE — La direction des Athlétiques de Drummondville a demandé aux journalistes de faire du "train" en ce qui concerne la publicité alors que la direction fera tirer le Centre civique lors du premier match de la finale. A cet effet, la direction avait convoqué les journalistes à une conférence de presse qui avait lieu sur la "voie ferrée", hier.

Lors de la première joute de la finale à la crosse

Les Athlétiques feront tirer le Centre civique de Drummondville

DRUMMONDVILLE, (Y.B.) — Dans le but d'attirer le plus d'amateurs de crosse possible pour le début des finales, la direction des Athlétiques de Drummondville a décidé de faire tirer le Centre civique. Une telle décision n'a pas été prise à la légère et l'exécutif du club s'est d'abord entretenu avec le premier magistrat de la cité avant de prendre cette décision.

Le trésorier a parlé — C'est le trésorier des Athlétiques, M. Guy-J. Timmons, qui a déclaré de faire tirer le Centre civique, afin de réussir à boucler le budget du club.

"Si les sportifs continuent d'appuyer les Athlétiques au cours de la série finale", a déclaré M. Timmons, "nous allons presque terminer l'année à flot dans nos finances". Le trésorier du club a tenu à préciser que l'actuelle direction avait acheté l'équipe finale pour l'obtention du trophée Newsy Lalonde, et qui se procureront des billets pour le tirage moitié-moitié, auront donc la chance de participer à ce tirage tout à fait exceptionnel.

Une valeur de \$125

On estime à \$125 la valeur du Centre civique pour un an. C'est d'ailleurs le prix qui sera accordé au sportif chanceux lors du prochain tirage.

En effet, le gagnant du Centre civique aura le droit d'assister à toutes les présentations sportives ou autres durant un an. Un fauteuil particulier lui sera réservé et identifié à son nom. Il pourra donc assister aux parties de crosse des Athlétiques jusqu'à la fin de la saison 1967 et aux parties de hockey des Aigles et des Rangers pour l'année 66-67, les éliminatoires comprises. Une carte d'identification portant sa photo lui sera remise à l'issue du tirage. Cette passe ne sera pas transférable.

Le siège réservé de M. Civique sera capitonné grâce aux soins de Drummond Seat Cover. Le siège est localisé dans la section. On estime à une centaine le nombre des attractions qui seront vues par M. Civique d'ici l'automne 1967.



VOYAGES EN AVION. — La direction des Athlétiques de Drummondville, de la ligue de crosse du Québec, a fait tirer trois voyages en avion lors de la dernière joute locale de l'équipe. On voit ici, de gauche à droite, le président des Athlétiques de Drummondville, M. Guy Champagne, ainsi que les trois gagnants, Jim Taylor, Richard Plamondon et Eugène Pélouquin, ce dernier recevant des félicitations de M. Larry Morin, président de la Cie Mober Inc.



CONCOURS HYPIQUE — Mlle Line Veilleux, de Drummondville, a remporté le championnat du concours hippique organisé par l'école d'équitation Drummond, à la ferme Rotary, dimanche dernier. Mlle Diane Lebel a remporté le trophée consolation (réserve). Sur la photo, on reconnaît la gagnante de la dernière épreuve de la journée, Mlle Marylene Veilleux, recevant son trophée des mains de Mme Clermont Veilleux. Une centaine de concurrents étaient inscrits à ces compétitions. (Photo La Tribune, Drummondville)



GAGNANTE — Mlle Jane Morrier a remporté les honneurs du symposium d'art organisé par l'AGED dans le cadre de son festival d'été La Farandole. M. Ferdinand Smith, président du jury, lui remet son prix en présence des deux autres juges, Mlle Nicole Vigneault et M. Serge Bouchard. Les autres prix sont allés à Marie-Claude Lapierre, Paul Breault, Daniel Lavergne, Nicole Pepin et Arcade Latour. (Photo La Tribune, Drummondville)

Inauguration du parc St-Damase

Le conseil planifiera et érigera d'autres parcs

(l'échevin Millette)

DRUMMONDVILLE, (J.R.L.) — Avec la collaboration de ses collègues du conseil, le Dr Rosaire Millette a promis hier après-midi de planifier et d'ériger d'autres parcs d'ornementation dans divers secteurs de la cité. Parlant à l'inauguration du parc St-Damase,

l'échevin a dit la reconnaissance des gens de son quartier pour ce parc "attendu depuis longtemps; nous avons été patients, aujourd'hui, nous sommes récompensés".

Le Dr Millette estime que ces parcs ont leur raison d'être. "Il faut des terrains de jeux pour les enfants, des terrains athlétiques pour les adultes, mais il faut aussi des parcs d'ornementation pour la récréation passive".

Le conseiller a remercié le directeur des services, M. Jacques Bonin, de même que le surintendant du garage municipal, M. St-Cyr, pour leur précieuse collaboration dans l'aménagement du parc St-Damase, dont l'entretien a été confié à M. Courchesne.

Par la suite, l'abbé Bruno Poirier, curé de la paroisse a béni le terrain et la fontaine qui vient d'être complétée.

Le maire Philippe Bernier a rappelé par ailleurs qu'il n'y a pas si longtemps, le terrain était occupé par la bâtisse de la Gendarmerie, le local du club de fer.



BENEDICTION — L'abbé Bruno Poirier, curé de St-Jean-Baptiste, béni le terrain et la fontaine du parc St-Damase, en présence du maire Philippe Bernier et de l'échevin Rosaire Millette, président de la Commission des parcs. (Photo La Tribune, Drummondville)

D'après M. Ferdinand Smith

La formule des habitations familiales doit être repensée — Logement coopératif?

DRUMMONDVILLE, (J.R.L.) — Il faudra coûte que coûte repenser la formule des habitations familiales, a déclaré hier soir à la Caisse populaire St-Frédéric, le secrétaire-gérant de l'institution, à l'occasion de la 27e assemblée annuelle des Sociétaires.

M. Ferdinand Smith a précisé que le slogan "à chaque famille, sa maison unifamiliale, n'est plus pensable. L'ouvrier qui gagne de \$3.000 à \$5.000 peut-il se bâtir quand une maison avec le terrain coûte de \$14.000 à \$15.000 et que le loyer de l'argent est de 7%".

M. Smith a ajouté par ailleurs: "Disons une hypothèque de \$12.000 à 7%, coûte \$70 par mois seulement en intérêt, ajoutez à cela au moins \$25 par mois pour les taxes, assurances, l'entretien en plus et nous avons encore rien remis sur le capital".

Le secrétaire-gérant de la Caisse estime qu'il faudra étudier la formule de logement coopératif. "A ce moment, les problèmes de voisinage se posent, d'espace d'air, de services communautaires, de financement."

Chiffres: M. Smith avait auparavant commenté les divers items du bilan, à l'aide de tableaux explicatifs.

Il avait aussi souligné le dévouement et la coopération du personnel de la Caisse, dont plusieurs membres ont suivi des stages de perfectionnement au cours des derniers mois.

Les administrateurs de l'institution sont choisis pour assurer une représentation adéquate de chacun des secteurs desservis par la Caisse.

Culture: Dans ses remarques, M. Smith a encore souligné que le prestige de la Caisse par sa sollicitude pour les arts va s'accroissant.

"On estime à près de 60.000 le nombre de visiteurs à nos différentes expositions tenues dans nos locaux. De par la province, on en parle et on nous cite. En présentant des oeuvres d'art, bien que celles-ci ne doivent pas avoir de frontières, on développe chez nos gens une fierté à la pensée que nos arts valent ceux des autres pays."

Selon un porte-parole de l'association

Le Syndicat des camionneurs progressifs Lléé en face d'un système de préférence

DRUMMONDVILLE (Spéciale) — Le Syndicat des camionneurs progressifs Lléé de Nicolet, est en face d'un système de préférence dans l'attribution des contrats de transport qui ressemble étrangement au patronage d'antan.

Telle est l'essence d'un communiqué qui a été remis à La Tribune hier après-midi par un porte-parole de cette association.

Le Syndicat des camionneurs progressifs, avec une juridiction territoriale couvrant des comtés de Nicolet, Yamaska, Arthabaska, Lotbinière et Drummond, a été fondé pour assurer aux camionneurs une chance égale dans le transport de pierres, asphalté, sable, etc.

Depuis le changement de gouvernement, un nombre minime de membres ont cru bon d'abandonner le syndicat et ils ont formé une sorte de groupement de camionneurs.

En même temps, les membres du syndicat se voient refuser des contrats de transport sans raison évidente et maintenant la presque totalité des contrats sont accordés au groupement de camionneurs fondé depuis le changement de gouvernement.

Le syndicat, par ses représentants, a remporté le député de Nicolet, Clément Vincent, pour exposer les problèmes des camionneurs de son comté.

M. Vincent a assuré les représentants du syndicat qu'il ne veut pas se mêler du problème des camionneurs parce que sa fonction de ministre absorbe la grande partie de ses activités. Ensuite, le député a assuré que chaque camionneur a les mêmes opportunités dans son comté.

En dépit de la déclaration du député, il y a des camionneurs qui se voient empêchés de transporter et il y a des camionneurs qui ont la préférence sur d'autres.

changement de gouvernement. Il faut mentionner aussi que les membres camionneurs du syndicat se font refuser seulement sur les contrats de la Voirie provinciale.

Un responsable de la Voirie a affirmé à un des représentants du syndicat qu'il a reçu l'ordre, s'il a besoin des camions, de ne pas s'adresser au syndicat, mais au président du groupement fondé depuis les élections et les membres de ce groupement se vantent ouvertement que si un camionneur veut travailler sur des routes sous la juridiction provinciale, qu'il faut être membre d'un nouveau groupement de camionneurs.

Le syndicat des camionneurs progressifs se croit victime de manigances politiques et il estime que le député de Nicolet, M. Clément Vincent, n'est pas au courant de cette situation.

Mineurs arrêtés dans un débit de boisson

DRUMMONDVILLE — La Sûreté provinciale de Drummondville poursuit toujours sa campagne d'épuration des débits de boisson ou des jeunes de moins de 20 ans continuent de séjourner, en dépit de maints avertissements et de descentes des policiers qui se sont répétés au cours des derniers mois.

Ainsi, en fin de semaine, dans un hôtel de la rue Lindsay, une dizaine de mineurs ont été appréhendés et ils seront traduits devant les Sessions de la Paix, pour avoir séjourné dans des endroits où il se vend de la boisson, sans avoir l'âge requis.

Les policiers sont déterminés plus que jamais à être sans pitié pour ce genre d'infractions à la Loi des alcools. Tenanciers et jeunes devraient se le tenir pour dit.

PEPSI-COLA FAIT UN AUTRE GAGNANT A THETFORD:



Mme Rock Doyon, domiciliée au no. 757, de la rue St-Alphonse Est, à Thetford Mines, vient de gagner une superbe moto-cyclette HONDA, offerte à l'occasion du concours "UNE HONDA PAR JOUR", organisé par la firme PEPSI-COLA. C'est la deuxième Thetfordoise à trouver une capsule chanceuse PEPSI-COLA, et se voir attribuer une Honda, en l'espace de quelques semaines, puisque Mme Rosaire Paquet, domiciliée sur la rue Roy, s'est récemment mérité un prix identique. La photo ci-haut a été prise au moment de la remise de la moto à Mme Doyon. De gauche à droite: M. Roland Picard, de la firme ROLAND PICARD LITEE, embouteilleur autorisé de PEPSI-COLA pour la région de l'amiante, et Mme Rock Doyon, l'héreuse gagnante. D'autres Honda sont disponibles, aux citoyens de la région de se prévaloir de leur chance.

DISTRICT ELECTORAL DE MEGANTIC

Rapport sommaire de dépenses électorales de

M. Pierre dit Emilien MAHEUX

Candidat LIBERAL

à l'élection générale du 5 juin 1966

1.— Dépenses personnels du candidat	\$ 518.55
2.— Location de locaux	\$ 760.00
3.— Services	\$8200.67
4.— Frais de voyage et louage de voiture	\$ 619.00
5.— Articles fournis	\$ 255.19
6.— Publicité	\$4131.56
7.— Créances contestées	\$
TOTAL	\$14484.97

Signé : Gaëtan Théberge.
Agent officiel.

Publié par le président d'élection audit district électoral.

77,409 enfants ont fréquenté les terrains de jeux de Drummondville cet été

DRUMMONDVILLE. (ML) — Les activités de l'Oeuvre des terrains de jeux pour la saison 1966 ont pris fin lors d'un voyage des jeunes au parc Belmont de Montréal.

L'année qui vient de se clore a connu un essor formidable à tous les points de vue. C'est grâce à la superbe température permettant aux enfants de se divertir davantage au grand air dans les nombreux parcs de la ville. Selon les observations du directeur des moniteurs, M. Pierre-Paul Blouin, ce fut une année record puisque l'assistance dans les parcs a atteint un nouveau sommet. En effet, 77,409 enfants sont venus s'amuser dans les terrains de jeux du Grand Drummondville au cours des huit semaines d'activités. Ce total englobe Drummondville, Drummondville-Sud et Drummondville-Ouest.

Chez les filles, c'est le parc Cartier qui a vu la plus grosse foule durant l'été soit un total de 3,484 partagée en 1919 le matin et 1,574 le soir. Chez les garçons, le parc St-Joseph a été le plus fréquenté avec une assistance de 3,424 présences, soit 1,819 le matin et 1,605 le soir.

A Drummondville-Sud

Le parc de St-Simon a été en vedette autant chez les garçons que chez les filles au cours des vacances puisqu'ils ont attiré tous deux le plus de jeunes. On a enregistré 4,602 filles et 3,544 garçons, divisés en 2,301 et 1,825 le matin et 2,301 et 1,721 le soir.

Activités spéciales

Les activités spéciales organisées par les responsables de l'OTJ ont été suivies avec beaucoup d'intérêt par les enfants, car l'assistance a grimé à 8,701 cette année. Il faut dire cependant qu'on a augmenté ces activités spéciales cycliste durant laquelle on a tenu des compétitions pour les adeptes du vélo.

Les sports

La balle molle, le baseball, la crosse, le tir à l'arc, la piste et pelouse, la palette brulée et le judo ont de nouveau été fort populaires cet été. Les garçons comme les filles se sont montrés très assidus aux nombreuses joutes à l'effort et c'est pourquoi on a enregistré 8,644 présences.

Le parc Ferland gagne la course au trésor

DRUMMONDVILLE — Tous les enfants qui ont maintenu une moyenne de 75% et plus d'assiduité dans les parcs au cours de l'été ont eu l'opportunité de participer à cette excursion.

Ce fut sûrement l'un des voyages le mieux réussi jusqu'ici quand on considère que plus de 800 jeunes de 6 à 15 ans se sont rendus dans la Montérégie pour la modeste somme de 80 cents. Dix autobus et des autos ont été retenus pour le transport de tout ce petit monde.

Le départ a eu lieu à 9 heures du matin et le retour s'est effectué vers 4h30 de l'après-midi.

Crosse Pee-Wee

En annulant 5 à 5 dans la seconde partie, le club du capitaine Raynald Forcier a remporté la finale de la ligue de la crosse Pee-Wee OTJ la semaine dernière, série de deux parties au total des points. Les nouveaux champions avaient gagné la joute initiale par 7 à 5, gagnant ainsi la finale 12 à 10.

Dans le circuit Pee-Wee, Réjean Fournier, du club champion, a été désigné le meilleur cerbère tandis que Raynald Forcier a été jugé le joueur le plus utile à son équipe. Chez les Bantam, Denis Forcier et André Biron ont été élus respectivement le meilleur gardien de buts et le joueur par excellence.

Film

Le dernier film de l'année dans les cadres des activités de l'OTJ de Drummondville a été présenté au théâtre Drummond et plus de 800 enfants ont bien rigolé en voyant la comédie: "Le Roi des Distraits". Les autres séances cinématographiques au cours de l'été ont eu lieu à la salle de l'école St-Joseph et des milliers d'enfants ont pu ainsi s'amuser en voyant des films d'aventures ou des comédies.

Selon les organisateurs de l'OTJ, il s'agit d'une activité qui a été immensément populaire auprès des jeunes et par l'assistance enregistrée à chacune des séances, on peut conclure que ce fut la plus appréciée.

En parlant de films et de cinéma, les dirigeants de l'OTJ tiennent à dire merci bien sincèrement à M. Pierre Dozois (photographe) pour avoir souvent donné un coup de main aux responsables quant au fonctionnement du projecteur.

Voyage au parc Belmont

Les activités dans les 14 parcs de l'OTJ de Drummondville se sont couronnées mercredi dernier par un voyage au parc Belmont de Montréal.

PISCINES

Service - Ventes. Les matériaux que nous employons dans la construction de ces piscines sont de toute première qualité. GARANTIS. Notre main-d'œuvre, qui peut déjà de plusieurs années d'expérience et qui compte nombre de réalisations, est sans aucun doute notre marque de confiance. 5 ANS DE GARANTIE SANS CONDITIONS. PISCINES croteau 567-7413. Chemin St-Elie Rock Forest ESTIMES GRATUITS

Un nouveau BÉBÉ

Félicitations! Vous désirez sans doute faire part de la bonne nouvelle à tous vos amis; le meilleur moyen pour ce faire, c'est de placer un AVIS DE NAISSANCE dans La Tribune. VOICI COMMENT PROCÉDER: Téléphoner à LA TRIBUNE à 569-9331. Demandez le Service des Annonces Classées. Nous téléphonerons cet avis au bas prix de \$2.00 (pour 15 mots ou moins; 50c par mot supplémentaire) pour la ligne insertion; \$1.50 par chaque insertion supplémentaire. Nous vous garantirons le compte plus tard. VOTRE CREDIT EST BON À LA TRIBUNE!

La météo...

Voici les prévisions de la météo: Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides: nuageux s'éclaircissant vers la fin de l'après-midi. Plus frais. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa 60 et 75; Ste-Agathe 55 et 75. Régions de Québec, Cantons de l'Est, Mauricie et lac St-Jean: nuageux avec averses dans la matinée, périodes ensoleillées dans l'après-midi. Minimum et maximum à Québec et Sherbrooke 55 et 75; La Tuque et Chicoutimi 50 et 70.

A votre service tous les jours
NE L'OUBLIEZ PAS UNE FOIS PAR SEMAINE

ANNONCE

Nouvelle substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente." On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notable des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaitant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

L'OTJ adresse des remerciements

DRUMMONDVILLE. (ML) — La direction de l'Oeuvre des terrains de jeux de Drummondville ne veut pas terminer son année d'activités sans oublier de remercier sincèrement tous ses généreux collaborateurs qui ont permis soit par leur don ou encore par la distribution gratuite de leur produit lors des diverses compétitions, d'amuser ou encore de régaler les jeunes de notre patelin. Grâce à leur générosité, les enfants ont pu ainsi connaître des moments agréables au cours de leurs vacances d'été.

Certains clubs sociaux de la ville ont versé des sommes d'argent assez substantielles à l'OTJ, notamment les Chevaliers de Colomb \$150, les Aramis \$100, le Club Richelieu \$25 et les Lions \$25.

Il ne faut pas aussi omettre les noms de Georges Plamondon, embouteilleur de Coca-Cola, qui a souvent désaltéré les jeunes avec son bruvage, André Déry, représentant de la compagnie des patates chins Humpty-Dumpty, et Jean-Louis Chabot, représentant des produits Grenache.

D'autre part, il y a Fortunat Bergeron de Bergeron Bicycle & Sport, la librairie du Centre Catholique de Drummondville qui ont su apporter à temps et lieu leur coopération. Il y a également les médias d'informations, les journaux et la radio, qui ont accordé beaucoup de publicité à l'OTJ cette année. Enfin, les dirigeants disent un grand merci à tous ceux qui de près ou de loin ont coopéré avec l'OTJ pour faire de l'année 1966 un réel succès.

LENTILLES CORNEENNES

(verres de contacts)
DOCTEUR
JEAN-PAUL BLOUIN
Optométriste
Pour rendez-vous, Tél.: 569-1886
92 nord, rue Wellington Sherbrooke.

Distribution de trophées aux meilleurs athlètes de l'année

DRUMMONDVILLE. (ML) — En présence de plusieurs personnalités de Drummondville, l'organisation de l'OTJ a procédé à la distribution de ses trophées à ceux qui se sont les plus distingués au cours de la dernière saison dans les quatorze parcs de la ville.

Cette cérémonie a eu lieu au gymnase de l'école Jean-Raimbault et à laquelle ont assisté des centaines d'enfants.

A la place d'honneur, il y avait les dignitaires suivants: le président de l'Oeuvre des terrains de jeux, M. Laurent Bernier, le premier magistrat de la ville, M. Philippe Bernier, le Grand Chevalier, M. Jules St-Pierre, le Député Grand Chevalier, J.-Henri Léveillé, le vice-président de l'OTJ, Jules Boileau, le trésorier, M. André Rajotte, et l'aumônier de l'OTJ, l'abbé Jean-Jacques Forest.

Les champions

Dans la catégorie des 8-10 ans, Louise Desmarais, du parc Cartier, et Paul Lef-

Les parcs Woodyatt et St-Joseph choisis les meilleurs de l'OTJ

DRUMMONDVILLE — Pour avoir recueilli le plus grand nombre de points à la suite de leur participation aux nombreuses activités de l'OTJ au cours de l'été, les parcs St-Joseph (garçons) et Woodyatt (filles) se sont classés au premier rang pour ainsi décrocher les honneurs du meilleur parc de l'année 1966 dans leur catégorie respective.

Grâce à leur magnifique performance, les jeunes de ces deux parcs deviennent les détenteurs d'un superbe trophée qui a été remis à l'occasion de la distribution des prix mardi soir dernier à l'école Jean-Raimbault. Au nom des jeunes champions et championnes, la monitrice et moniteur Jacqueline Duchesneau et Denis Lavalée ont pris possession du trophée.

Haut le mais

Le parc St-Joseph pour les garçons a remporté facilement la palme en comptant 436 points au cours de l'été pour devancer par une forte marge ses concurrents. En effet, c'est par une différence de 159 points que le parc St-Joseph a terminé en tête de la liste des 9 sections qui étaient en lice. Le parc Beauchemin a fini deuxième, mais il a été talonné de près par les adolescents 12-14 ans puisqu'un seul point séparait les deux clans. Beauchemin a récolté 277 et les 12-14 ans, 276. La 4e place revient au parc

St-Henri avec 271 pts comparativement à 270 pour le parc Woodyatt. Le parc Ferland suit avec 228 pts, Ste-Marie 181 pts, Miette 177 pts et enfin Ado 14-16 ans 153 pts.

La course fut cependant plus serrée chez les filles alors que seulement 43 points distançaient les deux premiers du classement. Evidemment, c'est le parc Woodyatt qui a amassé le plus de points avec 343 tandis que le club des Ados 14-16 ans se loge en seconde position avec 309 pts. Tout près, en 3e, on voit le parc Ferland avec 298 pts. Tous les parcs au nombre de 9 ont totalisé plus de 252 points, une preuve que les filles ont participé activement aux compétitions de l'OTJ durant l'été. Les suivants sont: St-Joseph 270 pts, St-Jean-Baptiste 268 pts, Miette 260 pts et Ste-Thérèse 252 pts.

Profitez de vos soirées pour transformer votre talent en un bon métier

Inscrivez-vous le plus tôt possible à l'un des instituts hautement spécialisés du ministère de l'Éducation!

- INSTITUT DES ARTS APPLIQUÉS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC 1430, rue Saint-Denis, Montréal
Céramique, décoration d'intérieurs, émaux sur cuivre, etc.
- ÉCOLE DES MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE DE QUÉBEC 3744, rue Saint-Denis, Montréal
Électricité d'automobile, mécanique d'automobile, moteur diesel, etc.
- INSTITUT DES TEXTILES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC 2255, rue Laframboise, Saint-Hyacinthe
Armure et tissage, filature du coton, identification des tissus, mathématiques appliquées aux textiles, etc.
- INSTITUT DES ARTS GRAPHIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC 8955, rue Saint-Hubert, Montréal
Caméra (photomécanique), encres d'imprimerie, impression, linotypie, etc.
- INSTITUT DE MARINE 25, rue Saint-Louis, Rimouski
Administration et lois maritimes, matelotage pratique, matelotage théorique navigation côtière, etc.
- INSTITUT DE PAPETERIE 2250, rue Saint-Olivier, Trois-Rivières
- ÉCOLE DES MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE DE QUÉBEC 125 ouest, rue des Commissaires, Québec S
Électricité d'automobile (fonctionnement), électricité d'automobile (réparation), transmissions automatiques, débosselage, etc.
- ÉCOLE DES PÊCHERIES C.P. 220, Grande-Rivière, Comté de Gaspé
- NOUVEAU — NOUVEAU
- ÉCOLE D'AGRICULTURE DE CAPLAN Caplan, Comté de Bonaventure
Cours de foresterie
- L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE CHICOUTIMI 624, rue Lafontaine, Chicoutimi

RESEAU DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

En octobre Reprise des activités des Jeun'ères

VICTORIAVILLE. (JAG) — Les Jeun'ères de Victoriaville annoncent la reprise de leurs activités pour octobre prochain. A noter que cet organisme a eu des débuts excellents en ville, mais la période des vacances est venue paralyser quelque peu l'élan de ces jeunes d'un certain secteur qui selon eux est ignoré par ceux qui songent aux loisirs en une ville comme Victoriaville.

M. Bernard Charron, le principal responsable, a souligné que la question d'un local était toujours à l'ordre du jour. M. Charron a également souligné qu'il y aurait d'ici peu la nomination d'un président honoraire, cet homme sera choisi parmi des personnalités en vue à Victoriaville.

SOYEZ PRÊTS de TV COULEURS

POUR LES PREMIÈRES ÉMISSIONS DE ZENITH

LE SEUL APPAREIL ENTièrement MONTE À LA MAIN POUR VOUS DONNER UN RENDEMENT PLUS SUR!

Soyez assurés d'un meilleur rendement et d'un coût d'entretien moindre avec ZENITH

Modèle illustré: "GUNNISON" \$695.
Écran 19 pouces.

Le pionnier de la TV en couleurs dans la région de Sherbrooke vous offre la nouvelle ligne de téléviseurs en couleurs Zenith pour 1967.

PLUS DE 40 MODÈLES EN MAGASIN

VOUS OBTIENDREZ UNE GÉNÉREUSE ALLOCATION D'ÉCHANGE POUR VOTRE TÉLÉVISEUR ACTUEL... ET UN PLAN DE PAIEMENT TRÈS AVANTAGEUX, SI VOUS LE DESIREZ.

218, RUE ALEXANDRE — SHERBROOKE — Tél.: 562-7886

En réduisant le projet d'agrandissement à 300 lits

Kierans respectait les normes de cinq lits par mille de population à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska

(Albert Morissette)

VICTORIAVILLE, (J. Roux et J.-A. Gagné) — "Lorsque l'ex-ministre de la Santé, M. Kierans, a réduit le projet d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska à 300 lits, il respectait les normes de cinq lits par mille de population, établies dans la province de Québec..."

Selon M. Morissette, les membres des Chambres de commerce de Victoriaville et d'Arthabaska ont ignoré cette dernière déclaration et ont préféré s'en tenir à celle du Dr René Jutras...

Selon le Dr Jutras, la question de l'hôpital ne devait pas en être une de politique, mais son silence depuis le 5 juin dernier prouve hors de tout doute qu'il en était pas ainsi...

"Il termine en soulignant qu'il est heureux de l'annonce de l'hôpital pour malades chroniques et convalescents de la rue St-Jean-Baptiste."

Même si le projet de Sidbec est retardé La route Trans-Québec devrait être construite

(Albert Morissette)

VICTORIAVILLE, (J. Roux et J.-A. Gagné) — La route Trans-Québec n'est pas un projet à long terme, mais une priorité pour la province de Québec par le dernier gouvernement."

La Trans-Québec n'est pas un projet à long terme, mais une priorité pour la province de Québec par le dernier gouvernement. C'est en ces termes que l'ex-député du comté d'Arthabaska a commenté la déclaration de M. Yves Gabias, secrétaire de la province...

M. Morissette a poursuivi en ces termes: "Même si le projet de SIDBEC est retardé, la route Trans-Québec devrait être construite; rien ne devrait être changé en ce qui touche la réalisation prochaine de cette route de première importance pour Victoriaville et la région."

Entrepôt à patates Le projet de l'entrepôt à patates de Ste-Séraphine, M. Morissette déclarait: "Le député du comté d'Arthabaska, M. Rock Gardner, était dans l'erreur quand il déclarait que rien n'avait été accepté au ministère de l'Agriculture de Québec, touchant le dit projet."

Donnant des précisions, M. Morissette a dit que le projet avait été présenté au cabinet des ministres par M. Alcide Courcy, alors ministre de l'Agriculture. Les crédits de telles réalisations étant épuisés, tous furent d'accord pour un transfert de crédit pour cette réalisation immédiate et c'est alors que l'approbation verbale fut donnée au contracteur de l'entrepôt à patates de Ste-Séraphine.

En terminant, l'ex-député a précisé qu'une politique générale vult au ministère de l'Agriculture que les individus qui se groupent en société ou coopérative pour des projets du genre reçoivent automatiquement des subventions importantes favorisant une réalisation rapide.



CONGRÈS ARAMIS '66. — De gauche à droite, M. Lauréo Ouellet, responsable du congrès, M. Blonin Plourde, président du congrès Aramis 1966, M. Marc Godin, président suprême, Mlle Hélène Girardin, secrétaire du congrès, M. Elphège Nolin, président des Aramis Conseil no 4. Le congrès se déroulera à Warwick.

Ligue Nicolétaine de tennis

Victoriaville élimine Granby

VICTORIAVILLE, (MR) — A la suite d'un second gain de 5 à 2 sur Granby, alors que Victoriaville n'a fait qu'une seule bouchée de ses adversaires, les porte-couleurs de Victoriaville ont passé en série finale contre les représentants du Drummondville.

Le gain de 5 à 2 sur Granby a quelque peu surpris ceux qui suivent de près les activités de la Ligue de tennis nicolétaine, puisque Granby, on se rappellera, avait remporté le championnat de la saison régulière de ce circuit de tennis.

Les gains enregistrés en fin de semaine par les représentants de Victoriaville sur le Granby sont comme suit: Dans le simple féminin, Micheline Lecomte a facilement remporté une victoire de 6-0 et 6-0 sur Denise Houde, de Granby.

En simple masculin, Lionel Blanchette, de Victoriaville, a remporté la victoire par des pointages de 6-2 et 6-3 sur Réjean Boudet. Dans une autre rencontre masculine en simple, Robert Couture, de Granby, a été vaincu par 6-1 et 6-5 devant Pierre Lambert, de Victoriaville.

En double masculin, René Gauthier et Ronald Larose ont eu la vie difficile, mais l'ont tout de même remporté par 6-5 et 6-5 devant Denis Dumas et Gérard St-Onge. Dans un autre double masculin, Denis Allard et Yvon Thibodeau ont réussi à remporter une victoire en faveur de Granby en battant par 6-2 et 6-3 Raymond Faillie et Guy Bloudeau, de Victoriaville.

En double féminin, Fernand Dumas et Murielle Lanartie, de Granby, ont remporté par 6-1 et 6-0 sur Denise Dubuc et Nicole Lescomie. En double mixte, Louise et Jacques Nadeau ont enregistré une autre victoire pour la Victoriaville en battant 5-6, 6-2, et 6-3 Yolande Comeau et Maurice Jodoin, de Granby.

DISTRICT ELECTORAL DE MEGANTIC

Rapport sommaire de dépenses électorales de

M. Marc BERGERON.

Candidat UNION NATIONALE

à l'élection générale du 5 juin 1966

Table with 2 columns: Item and Amount. Includes categories like Dépenses personnelles du candidat, Locations de locaux, Services, Frais de voyage et louage de voiture, etc.

Signé: Roland Nadeau.

Agent officiel.

Publié par le président d'élection dudit district électoral

DISTRICT ELECTORAL DE MEGANTIC

Rapport sommaire de dépenses électorales de

M. HAROLD VACHON

Candidat Ralliement National.

à l'élection générale du 5 juin 1966.

Table with 2 columns: Item and Amount. Includes categories like Dépenses personnelles du candidat, Location de locaux, Services, Frais de voyage et louage de voiture, etc.

Signé: Jean-Claude Vachon.

Agent officiel.

Publié par le président d'élection dudit district électoral.



ON A COMMENCÉ À DEMOLIR L'INTÉRIEUR. — Quelques employés ont commencé hier matin à démolir l'intérieur de l'usine Fashion Craft, sur la rue St-Jean-Baptiste, à Victoriaville. On sait que les nouveaux propriétaires désirent transformer cette construction en un hôpital pour malades chroniques et convalescents. Le projet est présentement devant le ministère de la Santé à Québec; on y demande un permis d'opération d'une institution de 200 lits, ce qui donnerait du travail pour quelque 150 personnes.

Défaite de 15 à 4

Les erreurs coulent les Elans

VICTORIAVILLE, (MDL) — Dans la première partie du programme double hier soir, dans la Ligue Industrielle de balle molle, le Utex a remporté la victoire au compte final de 15 à 4 aux dépens des Elans.

Le lanceur gagnant a été René Drouin. Il a effectué 2 retraits au bâton et a accordé un but sur balles.

Le lanceur perdant a été Jean-Guy Paris. Il a effectué trois retraits au bâton et a accordé quatre buts sur balles. Drouin a été remplacé au début de la sixième manche

par Claude Dusseault. Celui-ci a effectué 2 retraits au bâton et a accordé 2 buts sur balles. Le Utex a frappé 15 coups sûrs, a commis 2 erreurs et a laissé 10 hommes sur les sentiers.

Les Elans ont cogné 7 coups sûrs, ont commis 7 erreurs et ont laissé 6 hommes sur les buts.

Circuits A la cinquième manche, Gilles Roux, du Utex, a frappé un circuit bon pour deux points, tandis que Jean-Guy Paris, des Elans, frappait également un

circuit à la même manche bon pour trois points à son équipe. Dans la deuxième joute, le Forcier Limité a vaincu le Pepsi-Cola au compte final de 25 à 6.

Denis Poirier, du Forcier Limité, a été en vedette dans la partie d'hier soir en frappant 6 coups sûrs en autant d'apparitions.

Le lanceur gagnant a été Marcel Roy. Il a effectué 4 retraits au bâton et a accordé 5 buts sur balles. Le lanceur perdant a été Roch Dion. Il a effectué 8 retraits au bâton et a accordé 6 buts sur balles.

Le Forcier Limité a cogné 23 coups sûrs, a commis 4 erreurs, et a laissé 8 hommes sur les buts. Le Pepsi-Cola a frappé 11 coups sûrs, a commis 12 erreurs et a laissé 12 hommes sur les sentiers.

Deux circuits

Dans cette rencontre, deux circuits ont été frappés par Denis Poirier et Jean-Marie Paquet, du Forcier Limité, bon pour deux points chacun.

Ce soir

La partie de ce soir débutera à 7h. 15 p.m. au terrain de l'Académie alors que le Seven-Up rencontrera le Continental. Il ne reste encore que quelques joutes à disputer pour terminer le calendrier régulier de la Ligue Industrielle de balle molle, cette saison, avant le début des séries finales.

Dans une collision

Un blessé sur la Transcanadienne

VICTORIAVILLE, (MDL) — Un accident impliquant un camion-remorque et une voiture a fait un blessé, hier après-midi, à 1 h. 15, sur la route Trans-Canada, à la hauteur du 2e rang de St-Louis de Blandford.

Le blessé est M. Marcel Roy, de Theford Mines, conducteur de la voiture. L'accident serait survenu à la suite d'une fausse manœuvre qui devait mener la voiture sous le camion-remorque.

Les dommages au camion ne seraient pas élevés; quant à la voiture, elle serait moyennement endommagée. Le blessé a été conduit par l'ambulance Bruno Destrochers, de Victoriaville, à l'hôpital Hôtel-Dieu d'Arthabaska où on le traite pour fracture à la jambe.

Reporter aux aguets

Par J.-ALPHEE GAGNE

VICTORIAVILLE — Le fils du maire Poirier, le jeune Alain, s'est tout particulièrement distingué lors de la traversée du lac Nicolet, au cours de la dernière fin de semaine. Il n'a que 10 ans et c'est un candidat sérieux au titre pour les prochaines années.

Jacques Roux, de Victoriaville, a terminé son stage pendant les vacances estivales comme "reporter" pour La Tribune, au bureau de Victoriaville.

La question du double emploi du chef de police de Daventry semble classée.

Nos édiles municipaux n'ont pas siégé hier soir; c'est assez rare, même pendant la belle saison.

Le recrutement au sein de la Chambre de commerce de Victoriaville veut 300 membres pour la prochaine période d'activités; ce n'est pas impossible, surtout si les marchands de Victoriaville sont conscients de ce que la Chambre a fait pour eux. L'idéal serait qu'ils joignent les rangs du mouvement dès les premières journées du recrutement.

Parlant recrutement au sein de la Chambre de commerce, soulignons que le président est M. Gabriel Lemay; il compte cependant sur la collaboration de tous les directeurs.

Victoriaville en bref...

Tennis au Centre sportif Béliveau

VICTORIAVILLE, (MR) — Le court de tennis qui a été aménagé au Centre sportif Jean Béliveau tout dernièrement sera ouvert pour les adultes à compter de ce soir.

Les adultes peuvent s'y rendre de 6 h. 30 à 11 heures p.m. et peuvent pratiquer leur sport favori à l'intérieur.

M. René Gauthier, directeur de la récréation à Victoriaville, a fait part de cette bonne nouvelle. On sait que ce court de tennis a été aménagé récemment, et ceux qui l'ont fréquenté les premiers ont été les participants des rencontres auxquelles ont figuré les grands tennismen Robert Bédard, François Godbout et les frères Carpentier.

Conférence de presse du maire Poirier

VICTORIAVILLE, (JAG) — C'est jeudi avant midi que le premier citoyen de Victoriaville doit rencontrer les membres de l'information pour sa conférence de presse bi-mensuelle. On sait que cette semaine les édiles n'ont pas siégé. L'exercice qui a pris fin le 21 juillet dernier, et peut être des prévisions pour le prochain exercice.

Une autre question possible pour la prochaine rencontre: le document de la CML sur les parcs et terrains de jeux, à Victoriaville, question d'aménagement.

Au compte de 36 à 12

Les Bombardiers subissent la défaite aux mains des Alouettes

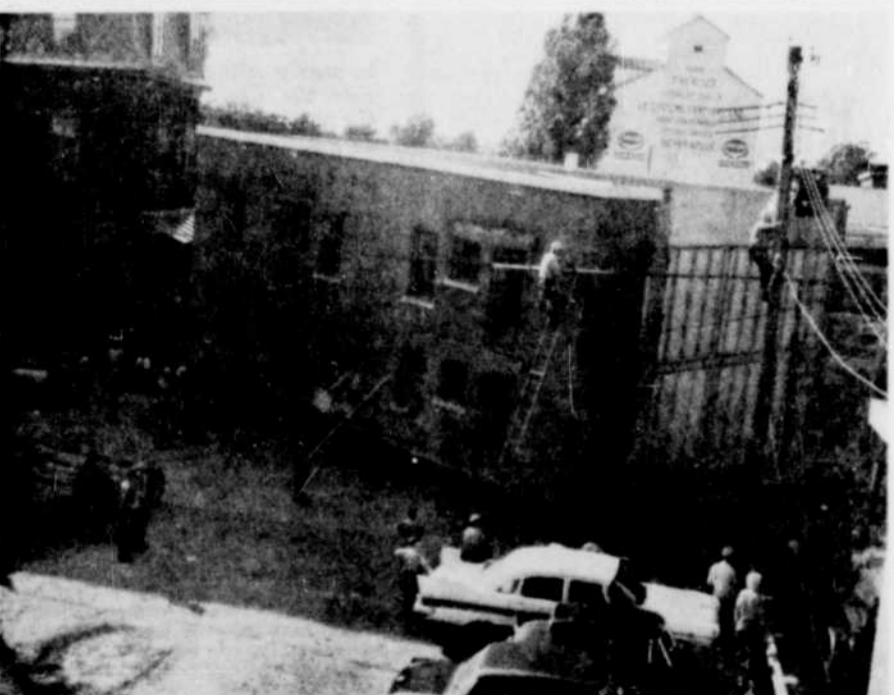
VICTORIAVILLE, (MR) — Le football connaît présentement beaucoup de popularité à Victoriaville tant chez les joueurs que chez les amateurs.

En fin de semaine, sur le terrain du Collège de Victoriaville, les Bombardiers Bleus Juniors ont débuté leur saison en subissant un revers de 36 à 12 aux mains des Alouettes d'Asbestos. Dans ce match, on a été à même de constater le magnifique travail qu'ont effectué les instructeurs Gerald Bois-sonneault et Raymond Gauthier, en voyant le grand esprit d'équipe et le désir de vaincre qui animaient les joueurs du Victoriaville.

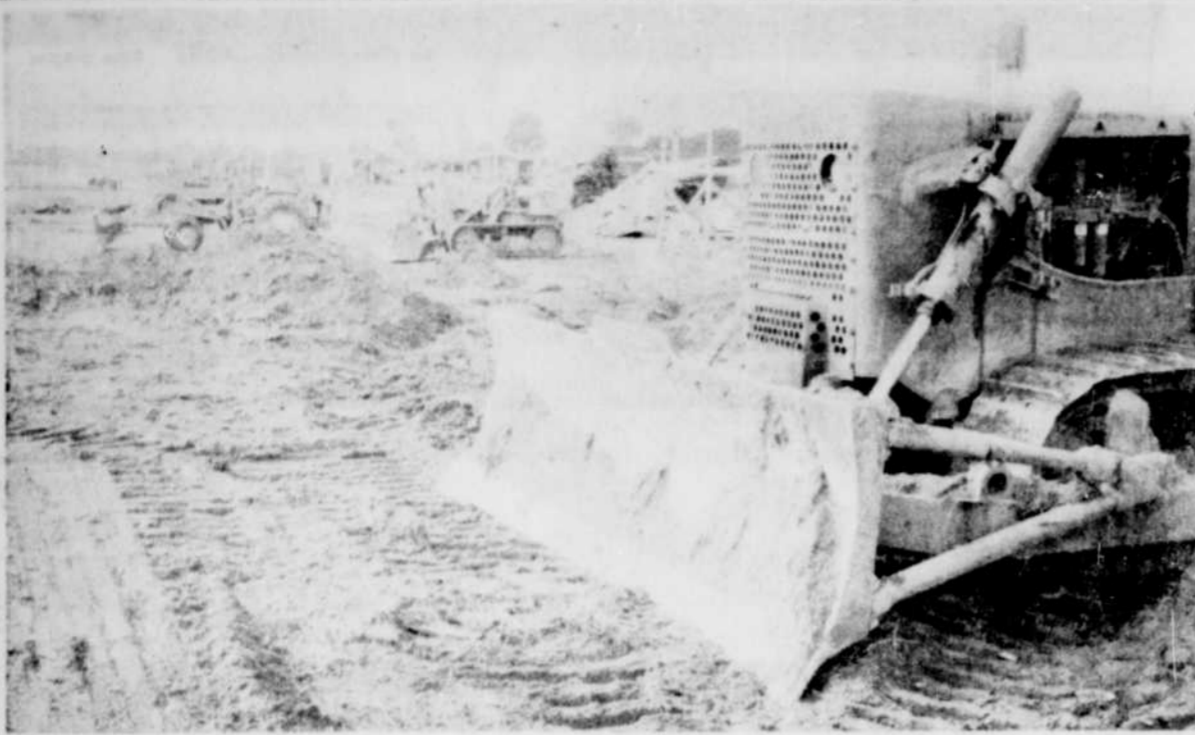
Les jeunes en sont à leur début dans le football et la nervosité d'une première rencontre devant plus de 300 partisans ne fut pas sans déranger le jeu des porte-couleurs locaux.

Particularités

Dès cette première rencontre, tous les joueurs sans ex-



MANOEUVRES COMPLEXES. — Plusieurs ouvriers, avec un équipement énorme, ont travaillé tout l'après-midi d'hier, rue Debigaré, à Victoriaville, afin de frayer un chemin à une maison en démantèlement entre l'hôtel Grand Union et l'épicerie Alphonse Deshaies. La rue Debigaré, le seul endroit possible où on pouvait faire passer la maison, a été fermée tout l'après-midi à la circulation. Tard hier, la maison obstruait toujours cette rue. La maison est la deuxième à être démantelée pour faire place à une station-service, face à l'hôtel de ville. La photo démontre l'ampleur des travaux. (Photo La Tribune, par Marcel Laroche)



DEBUT DES TRAVAUX. — Les travaux qui viennent de commencer sur le futur emplacement de l'aréna de Granby, se poursuivent normalement. L'entrepreneur général J. W. Roy, de Sherbrooke, a procédé au nivellement du terrain et les fondations de la bâtisse pourront être parées très bientôt. (Photo La Tribune, par F. Aubin, Granby)

Cette fois-ci pour possession illégale de pièces d'autos

Karl Kyling une fois de plus condamné à subir un procès aux prochaines assises

L'enquête continue à porter fruits

Un individu vide son sac et plaide coupable à quatre autres délits

GRANBY, (FA) — L'enquête entreprise il y a plusieurs mois par la police, en vue d'éclaircir une série de vols perpétrés depuis quelques années dans la région, continue à porter des fruits.

Hier matin, Fernand Ponthriand, de Waterloo, a de nouveau comparu en Cour des sessions où il s'est avoué coupable de quatre autres vols qui remontent à 1962. Ponthriand avait plaidé coupable la semaine dernière sous trois accusations de vol commis également en 1962, et il connaîtra sa sentence en marge de toutes ces infractions, le 26 septembre courant.

Receleur

C'est à la suite de l'arrestation d'un présumé receleur, Jean Paul Auclair, de Ste-Cécile de Milton, lequel a été trouvé en possession d'une série d'objets volés, que les policiers ont réussi à mettre la main sur Ponthriand. Auclair subira d'ailleurs son enquête pré-

liminaire en marge de cette affaire, le 12 septembre.

Les accusations

Les accusations auxquelles Ponthriand s'est reconnu coupable hier matin, remontaient au mois de mai 1962 alors qu'il avait pénétré par effraction dans une résidence pour y voler un réfrigérateur, une chaise et d'autres articles évalués à \$165. L'accusé avait aussi, au cours du même mois, pénétré par effraction dans une autre résidence pour y voler une couverture électrique, une bouilloire électrique et d'autres articles ménagers, le tout estimé à \$340.

Au mois de septembre 1962, il avait perpétré deux autres vols. Au premier endroit, il s'était emparé de feuilles de contreplaqué pour une valeur de \$156 alors qu'à l'autre endroit, il avait pris une scie portative évaluée à \$80.

Ponthriand devra maintenant attendre sa sentence derrière les murs de la prison de Sweetsburg.

Un cycliste... trois autos... une bâtisse

Permis de conduire suspendu pour un an: "hit and run" peu courant

Vol d'un réservoir

Sentence suspendue à un Sherbrookoï

COWANSVILLE, (FA) — Un Sherbrookoï, Roger Paradis, a bénéficié hier d'une sentence suspendue alors qu'il comparait en Cour des sessions sous l'accusation de vol.

Paradis, qui a plaidé coupable, devra toutefois signer un cautionnement personnel pour garder la paix durant les deux prochaines années.

Selon la plainte, l'accusé avait volé un réservoir à eau chaude valant \$30 et appartenant à M. Jean-Louis Cloux, de Farnham, le 18 août dernier.

Explications

L'accusé après avoir enregistré son plaidoyer de culpabilité, a expliqué au juge Guy Genest devant qui il compara-

issait, que le réservoir en lui-même ne valait plus rien.

Il a précisé qu'il avait pris pour le système de carburateur qui y était attaché, après qu'un employé du dépôt où se trouvait l'objet lui eut laissé entendre qu'il pouvait l'apporter chez lui.

L'accusé s'est dit prêt à rembourser la valeur du réservoir et il s'est dit très content de cet incident, en ajoutant qu'il n'avait pas du tout l'intention de commettre un vol.

En lui accordant une sentence suspendue, le juge Genest a évité que cet homme dans la quarantaine doive porter pour le reste de ses jours un dossier judiciaire pour un tel incident.

Dans Missisquoi Développement touristique

QUEBEC (CD) — Quelque \$16,000 seront investis dans un nouveau développement touristique à Farnham (Missisquoi). L'organisme, qui sera connu sous la raison sociale de "Les Entreprises aux Brochets, Inc.", se promet d'exploiter des plages, des restaurants, des chalets et des terrains de camping. La direction de l'entreprise est assumée par MM. Georges Dion, de Farnham, Marcel Forand, de Ste-Cécile, et Jean-Claude Lajoie, de St-Pie-de-Baget.

Terme 1966-67 Election à la garde St-Luc

GRANBY, (FA) — Le major Jean-Louis Chabot a été porté à la présidence de la garde nationale St-Luc de Granby. Le lieutenant Jean-Paul Sicotte a été nommé vice-président alors que M. Onésime Brin était nommé major commandant et M. Yves Lalumière, sergent directeur. Les autres membres de l'exécutif sont MM. Elie Marchand, lance - caporal, Claude Chabot et Ernest Côté, sous-lieutenants, Roland Tremblay, trésorier, Gilles Lalumière publiciste, M. l'abbé Charles-Auguste St-Jean agit à titre de major-aumônier.

Examen

Le procureur de la Couronne a demandé au juge Genest que Mercier soit envoyé à la prison de Bordeaux pour y subir un examen psychiatrique de 30 jours, mais le magistrat a préféré obtenir la version d'un médecin local avant d'accorder cette mission.

Un médecin qui avait récemment examiné l'accusé a donc été immédiatement demandé et il s'est rendu au palais de justice quelques minutes plus tard.

Interrogé sur l'état de santé de l'accusé, le médecin a révélé que Mercier subissait des traitements psychiatriques à Montréal, mais qu'il était en mesure de comparaître et qu'il savait très bien ce qu'il faisait.

A la suite de ces faits, le juge a refusé la demande de M. Noyes, préférant lui donner la chance de poursuivre les traitements qu'il suit déjà.

COWANSVILLE, (FA) —

Karl Kyling, de Bedford, a été de nouveau envoyé aux assises hier matin, pour y subir son procès sous l'accusation d'avoir été en possession de pièces d'automobiles en provenance des Etats-Unis sans que la douane ait été payée.

C'est le juge Guy Genest qui a cité Kyling à son examen volontaire à l'issue de son enquête préliminaire qui se déroulait au palais de justice de Sweetsburg.

Les pièces que Kyling est accusé d'avoir eu en sa possession ont été trouvées sur une voiture qui se trouvait dans le garage que possède l'accusé à Bedford, le 23 août 1965.

Ce sont deux officiers de la Gendarmerie royale du Canada, le caporal Gerald Marneau et l'agent Guindon, qui avaient effectué la saisie des parties en question.

Ces deux policiers ont d'ailleurs été les seuls témoins hier matin lors de l'enquête. Ils ont dit avoir trouvé pour plus de \$550 de pièces américaines sur la voiture de fabrication canadienne.

Lors de leur saisie, les policiers n'avaient trouvé sur les lieux que la jeune Bernice Dandurand, au nom de qui était enregistrée la voiture sur laquelle les pièces étaient installées.

Celle-ci a d'ailleurs déjà comparu sous la même accusation que son ami Kyling et elle a aussi été envoyée aux assises.

Hier, l'accusé qui n'était représenté par aucun procureur, n'a pas posé de questions aux officiers de police. Il ne s'est pas non plus objecté à la production d'une déclaration recueillie lors de l'enquête de Bernice Dandurand, concernant l'évaluation des pièces trouvées sur la voiture de celle-ci.

Kyling devra donc revenir devant le tribunal au prochain terme des assises criminelles où il devra expliquer la provenance d'un arbre à cames, de deux carburateurs, d'un filtre à air, de deux couvercles pour les soupapes et d'un collecteur d'échappement, toutes pièces d'origine américaine qui ont été trouvées à Bedford mais qui ne se fabriquent pas au Canada.

L'OTJ d'Acton Vale remercie ses bienfaiteurs

ACTON VALE, (RAC) — L'OTJ d'Acton Vale a terminé officiellement ses activités par une grande soirée de danse de ferme aux adolescents et adolescentes. Elle s'est déroulée à l'école Ange-Gardien.

Comme il se doit, les dirigeants de l'OTJ en l'occurrence le moniteur en chef et la monitrice en chef, M. Serge Roy et Mlle Michelle Gauthier ont remercié leurs collaborateurs et leurs bienfaiteurs. Parmi ceux-ci figurent en tête de liste, M. Jean-Paul Teatreuil, président du comité des loisirs et Mme Robert Oulmet, collaboratrice, et les religieuses de la Présentation qui ont eu la gentillesse de mettre à la disposition des "ados", leur grange, qu'ils ont surnommée "DICTAME".

Parmi les autres collaborateurs on remarque l'aumônier, l'abbé Adélard Houle, les concierges des écoles, MM. Arthur Letarte, Charles-André Boathillette, Lucien Legault, Georges Jutra et René Brochu, ainsi que le sacristain, M. Sylvio St-Onge.

Serge et Michelle ont également remercié leurs collaborateurs directs, les moniteurs et monitrices qui se sont dévoués au service des jeunes d'Acton Vale durant leurs vacances scolaires, de même que les autorités municipales, les compagnies, commerces ainsi que tous les parents.

Détenu en marge d'une série d'infractions commises dans la région Adolescent activement recherché à la suite de son évasion de la prison de Sweetsburg

COWANSVILLE, (FA) — La Sûreté provinciale est actuellement à la recherche d'un adolescent de 16 ans, qui s'est évadé dimanche soir de la prison commune de Sweetsburg où il avait été incarcéré peu de temps avant.

L'adolescent a réussi à tromper la vigilance des gardiens en sautant par-dessus le mur de la cour intérieure à l'arrière de la prison de Sweetsburg.

Il s'est échappé et a pu filer avant que sa disparition ne soit signalée, de sorte que les policiers n'ont pas eu de chance de lui mettre la main au collet.

Le jeune homme en question était détenu en la prison de Sweetsburg en marge d'une série d'infractions commises dans la région depuis quelque temps.

Il avait comparu il y a quelques semaines devant le juge Roger Bouchard, de la Cour du bien-être social à Cowansville et il attendait de comparaître en marge d'autres infractions commises notamment dans la ville de Cowansville.

Selon des informations reçues hier, l'adolescent aurait été incarcéré à la prison commune de Sweetsburg parce qu'il avait déjà déserté une maison de correction dans laquelle il avait séjourné dans la métropole, mais cette mesure de prudence n'a pas été suffisante puisqu'il a néanmoins réussi à s'échapper de nouveau en passant par-dessus le mur.

Quatre adolescents interrogés par la police

Aucunement reliés au hold-up commis à la Caisse St-Benoit

GRANBY, (FA) — Un quatrième adolescent de Granby a été arrêté hier matin à la suite de l'interrogatoire qu'ont subi trois autres jeunes, dimanche, alors qu'ils ont été appréhendés en possession d'une automobile volée et d'un fusil à canon coupé.

L'adolescent en question dont il faut aussi faire le nom en raison de son bas âge est celui qui avait vendu aux trois autres, le fusil à canon coupé qu'il avait lui-même confectionné.

Interrogé par la police, le jeune a révélé qu'il avait eu l'idée de couper le canon de son arme en regardant une émission western à la télévision.

L'adolescent a été conduit à la prison de Sweetsburg, hier, en attendant de comparaître lui aussi ce matin devant le juge Roger Bouchard, de la Cour du bien-être social, pour répondre de son acte.

Aucun rapport

À la suite de l'interrogatoire des trois jeunes appréhendés à Sherbrooke dimanche matin et de celui arrêté à Granby

hier, la police a été en mesure de révéler que ces adolescents ne sont aucunement reliés au vol à main armée perpétré à la Caisse populaire St-Benoit de Granby, vendredi matin.

Il s'est plutôt agi d'une coïncidence que les adolescents soient appréhendés en possession d'une auto volée et d'une carabine à canon coupé, au lendemain d'un vol à main armée commis sous la menace d'armes du même genre et à la suite duquel les auteurs de ce méfait sont disparus.

Il semble que les trois jeunes arrêtés à Sherbrooke aient eu l'intention de commettre une infraction à Granby samedi soir, mais ils auraient été dérangés au début de leur "travail". C'est à ce moment qu'ils auraient pris la direction de Sherbrooke, pour ne pas être repérés.

Rien de neuf

Quant à l'enquête en marge du vol à main armée commis vendredi à Granby, la police a révélé qu'elle n'avait pas encore mis la main sur les auteurs, mais que les recherches se poursuivaient toujours.



Les travaux ont débuté à l'Acton Shoe Co. Ltd d'Acton Vale et doivent être terminés avant la fin de 1966. Ces travaux d'agrandissement, qui coûteront près de \$150,000 une fois terminés, permettra à l'Acton Shoe Co. Ltd d'augmenter sa production et de procurer des emplois à 100 personnes de plus. (Photo La Tribune, Acton Vale)

Pour la première fois Ouverture des tribunaux: le public invité

GRANBY, (FA) — La cérémonie d'ouverture des tribunaux pour le district judiciaire de Bedford sera cette année un événement auquel le grand public pourra assister.

Le bâtonnier du Barreau de Bedford, Me Gilles Bélanger, a révélé hier à cet effet que pour la première fois, le barreau lancera un appel à la population en général, pour lui demander d'assister à cette cérémonie.

L'ouverture des tribunaux aura lieu jeudi matin le 8 septembre à 10 heures, au palais de justice de Sweetsburg. Le barreau avait tout d'abord annoncé cette cérémonie pour le 10 septembre, mais en dernière minute, la date a été avancée.

Les avocats et juges du district assisteront tout d'abord à la messe rouge puis ils se rendront au palais de justice pour cette impressionnante cérémonie qui marque le début de la saison au cours de laquelle les différents tribunaux périodiques siègent régulièrement.

En annonçant que le public serait invité à cette occasion, Me Bélanger a expliqué que l'ouverture des tribunaux est une cérémonie qui se rattache à un service auquel le grand public a affaire: la justice. Il est donc normal que la population en général puisse voir comment se déroule cette cérémonie annuelle qui réunit tous les avocats du district ainsi que tous les juges et les principales personnalités des comités qui sont compris dans le district de Bedford.

A l'Acton Shoe Co. Ltd

Début des travaux d'agrandissement

ACTON VALE, (RAC) — Les travaux d'agrandissement qui ont débuté à l'Acton Shoe Co. Ltd d'Acton Vale cette semaine, coûteront pas moins de \$150,000 une fois terminés.

L'édifice, qui aura une superficie de 60 pieds par 212 pieds, et une hauteur de trois étages, servira à loger les installations actuelles.

Les soumissions ont été ouvertes le 15 août dernier et le contrat a été accordé à la firme Charbonneau et Cie de Ste-Thérèse. Le montant du contrat est de \$85,000.

La bâtisse, qui sert actuellement d'usine, deviendra un entrepôt dans un avenir rapproché. Le contrat des installations électriques a été alloué à M. Roland Bisailon, d'Acton Vale, tandis que celui de la plomberie et du chauffage sera accordé à un entrepreneur local après que les plans et devis leur aient été fournis, soit très prochainement.

La bâtisse qui sert d'entrepôt actuellement abritera une partie de l'usine vu que la nouvelle construction complètera le quadrilatère des bâtisses existantes.

La production actuelle de l'Acton Shoe Co. Ltd varie entre 2,300 et 3,400 paires de chaussures par jour mais avec l'aménagement de la nouvelle construction, la production augmentera à 5,000 paires de chaussures par jour. Le nombre des employés devrait passer de 300 à 400, soit une augmentation de main-d'oeuvre d'une centaine de personnes une fois l'usine démenagée.

Le séant général de cette industrie est M. Jean-Paul Bélaïr tandis que M. Charles-E. Chartier assume les fonctions de surintendant.

Lac-Mégantic atteint la finale du tournoi de balle lente

LAC - MEGANTIC, (GD) — Le club Hervé Roy, de Lac-Mégantic, a atteint la finale du tournoi de balle lente disputé en fin de semaine à Canaan, Vermont, et il a dû s'incliner devant le Coaticook au compte de 9-4.

En semi-finale, les locaux avaient disposé du Sherbrooke Albert au compte de 3-2 après sept manches, soit deux manches supplémentaires.

L'autre club de Lac-Mégantic qui participait au tournoi, le Gaz Propane, de Gérard Boulet, a été vaincu en première ronde par une équipe de Canaan, au compte de 6-5.

DÉCÈS

M. Rosaire Beaudoin (voir page 19)

DISTRICT ELECTORAL DE MEGANTIC

Rapport sommaire de dépenses électorales de

M. Marc BERGERON.

Candidat UNION NATIONALE

à l'élection générale du 5 juin 1966.

1. — Dépenses personnelles du candidat	\$
2. — Locations de locaux	\$ 605.00
3. — Services	\$5044.28
4. — Frais de voyage et louage de voiture	\$3122.60
5. — Articles fournis	\$ 909.60
6. — Publicité	\$2786.13
7. — Créances contestées	\$ —
TOTAL :	\$12467.61

Signé : Roland Nadeau.
Agent officiel.

Publié par le président d'élection dudit district électoral.

DISTRICT ELECTORAL DE MEGANTIC

Rapport sommaire de dépenses électorales de

M. HAROLD VACHON

Candidat Ralliement National.

à l'élection générale du 5 juin 1966.

1. Dépenses personnelles du candidat	\$ 240.49
2. Location de locaux	\$ 130.00
3. Services	\$ 78.66
4. Frais de voyage et louage de voiture	\$ 47.38
5. Articles fournis	\$ 132.80
6. Publicité	\$ 422.13
7. Créances contestées	\$ —
TOTAL :	\$ 1051.46

Signé : Jean-Claude Vachon.
Agent officiel.

Publié par le président d'élection dudit district électoral.

Dynamitages à la mine King-Beaver

La Ligue de St-Maurice demande au député Bergeron d'agir

THETFORD MINES, (BF) — Les problèmes et difficultés que les opérations de la mine King-Beaver créent au sein de la paroisse St-Maurice et du quartier Mitchell, à Thetford Mines, ont été expo-

ses dans leur entier, hier soir, au député provincial, Me Marc Bergeron, par les dirigeants de la Ligue des citoyens de St-Maurice.

Les citoyens ont notamment insisté pour que leur député accomplisse toutes les démarches possibles et use de toute son influence auprès des autorités provinciales pour que la compagnie soit obligée d'établir une zone de sécurité aux abords de son champ d'opération. On demande que la dite zone s'étende sur un rayon d'au moins 600 pieds du puits minier.

Cette rencontre s'est tenue au bureau du député, rue Notre-Dame-Sud, à Thetford. Au nombre des officiers de la Ligue de citoyens de St-Maurice, on remarquait la présence de MM. Adélard Cléche, presi-

dent, Albert Blais, vice-président, Gratien Veilleux, Alcide Pelchat, Robert Lachance, Roland Lachance, Clément Dusault, Nazaire Clavier, Eleuzette Dostie, du quartier Mitchell, et quelques autres.

La délégation s'est retirée fort satisfaite de l'accueil reçu et des plus confiantes de l'issue des démarches qui seront maintenant entreprises par le député Bergeron.

Pourparlers en ce sens

Le député Bergeron en faveur d'un hôpital général de 300 lits à Thetford Mines

THETFORD MINES, (MB) — Le nouveau député de Mégantic au provincial, Me Marc Bergeron, a déclaré hier qu'il multiplierait ses pourparlers avec les autorités du ministère de la Santé, afin que le futur hôpital général de Thetford ait une capacité de 300 lits, telle que prévue aux esquisses préliminaires.

Me Bergeron a aussi allégué qu'au point de vue psychologique, il est indispensable que le service psychiatrique soit logé et fasse partie intégrante du futur hôpital. Lorsqu'un tel service est situé en dehors de l'hôpital bien des patients refusent de s'y présenter, de peur d'y être remarqués, d'annoncer le député.

A recommencer

A cet effet, il a déjà rencontré à quelques reprises M. Jacques Gélinas, sous-ministre de la Santé, et le Dr Bo-

vin, ministre d'Etat. Le député Bergeron partage l'avis des nombreux corps intermédiaires de la région qui alléguent qu'un hôpital de 300 lits s'impose à Thetford.

On sait qu'à venir jusqu'à la veille du scrutin de juin dernier, il avait toujours été question d'une institution de 500 lits, et que les esquisses préliminaires des architectes Paul-André Casquette et J. Berchmans Gagnon avaient été préparées en ce sens. Or,

Changements dans la direction des écoles

THETFORD MINES, (MD) — Les dernières obédiences dans les congrégations des sœurs de la Charité de Québec ont eu pour effets d'apporter des changements importants dans la direction des écoles de la ville de l'amiante.

PEPSI-COLA FAIT UN AUTRE GAGNANT A THETFORD:



Mme Rock Doyon, domiciliée au no 757, de la rue St-Alphonse Est, à Thetford Mines, vient de gagner une superbe motocyclette HONDA, offerte à l'occasion du concours "UNE HONDA PAR JOUR", organisé par la firme PEPSI-COLA. C'est la deuxième Thétfordoise à trouver une capsule chanceuse PEPSI-COLA, et à se voir attribuer une Honda, en l'espace de quelques semaines, puisque Mme Rosaire Paquet, domiciliée sur la rue Roy, s'est récemment méritée un prix identique. La photo ci-haut a été prise au moment de la remise de la moto à Mme Doyon. De gauche à droite, M. Roland Picard, de la firme ROLAND PICARD LITEE, embouteilleur autorisé de PEPSI-COLA pour la région de l'amiante, et Mme Rock Doyon, l'heureuse gagnante. D'autres Honda sont disponibles, aux citoyens de la région de se prévaloir de leur chance.

Police et incendies La construction du nouveau poste presque complétée

THETFORD MINES, (BF) — La date du déménagement ne saurait toutefois tarder. Hier après-midi, des officiers du service de la protection incendie se sont rendus à Thetford, pour voir le local que cet organisme occupera dans le nouveau poste de police, et commencer l'élaboration des plans d'installation de son équipement.

DISTRICT ELECTORAL DE MEGANTIC

Rapport sommaire de dépenses électorales de

M. Pierre dit Emilien MAHEUX Candidat LIBERAL à l'élection générale du 5 juin 1966

Table with 2 columns: Item and Amount. Includes categories like 'Dépenses personnelles du candidat', 'Location de locaux', 'Services', 'Frais de voyage et louage de voiture', 'Articles fournis', 'Publicité', 'Créances contestées', and 'TOTAL'.

Signé : Gaëtan Théberge, Agent officiel.

Publié par le président d'élection audit district électoral.



Six nouveaux professeurs au Collège classique

THETFORD MINES, (M.D.) Six nouveaux professeurs feront partie du personnel enseignant du Collège classique de Thetford Mines durant l'année académique 1966-67. Le corps professoral de cette institution groupera 33 membres.

L'an passé, on en comptait 32.

Les nouveaux professeurs sont MM. Gérard Auger, qui succède à René Desrosiers en chimie; Paul Roland Jobin qui remplace René Desrosiers en biologie; Yvon Patoin, en philosophie; Claude Lemaire, en mathématiques et en physique; Léo Jacques, en sciences sociales; Gilles Picard, bibliothécaire, qui remplace Yvon Drouin.

Retour des Classes

La rentrée des classes au Collège classique est édulcorée pour le 6 septembre, soit mardi prochain. Fait à remarquer, le Collège classique ouvre ses portes cette année, à la même date que la Commission scolaire régionale de l'amiante.

Autre nouveauté, quelques filles se rendront à cette institution pour recevoir l'enseignement du cours classique.

B.A. pour adultes

D'autre part, les cours du baccalauréat es arts pour adultes reprendront lundi, le 12 septembre.

Mineurs arrêtés dans un débit de boisson

DRUMMONDVILLE — La Sûreté provinciale de Drummondville poursuit toujours sa campagne d'épuration des débits de boisson ou des jeunes de moins de 20 ans continuent de séjourner, en dépit de maints avertissements et de descentes des policiers qui se sont répétés au cours des derniers mois.

Ainsi, en fin de semaine, dans un hôtel de la rue Lindsay, une dizaine de mineurs ont été appréhendés et ils seront traduits devant les sessions de la Paix, pour avoir séjourné dans des endroits où il se vend de la boisson, sans avoir l'âge requis.

Les policiers sont déterminés plus que jamais à être sans pitié pour ce genre d'infractions à la Loi des alcools. Tenanciers et jeunes devraient se le tenir pour dit.

Aide à une dizaine de familles sinistrées

SHERBROOKE, (Y.R.) — Le comité d'aide aux sinistrés, un organisme affilié au Comptoir familial de Sherbrooke, qui est présidé conjointement par MM. René Bureau et René Ouellette, est venu au secours d'une dizaine de familles sinistrées, au cours des mois de juillet et août.

C'est ce qui a été révélé hier par le Dr René Bureau, président conjoint de l'organisme.

Appel au public

Le Dr Bureau a révélé que le comité d'aide aux sinistrés a complètement épuisé le stock de réfrigérateurs et d'articles de literie, qui avaient pu être recueillis grâce à "La grande corvée du Comptoir familial".

Les gens qui peuvent disposer d'un réfrigérateur ou d'articles de literie sont donc invités à les faire parvenir au Comptoir familial, rue Bowen sud, ou tout simplement à appeler au Comptoir, qui s'occupera d'aller cueillir les objets.

Aide complète

Le président conjoint de l'aide aux sinistrés, le Dr René Bureau, a déclaré que les familles secourues ont presque toutes reçu l'ameublement complet et les vêtements d'été pour tous leurs membres.

Les vêtements d'hiver seront donnés plus tard, au Comptoir.

M. Bureau a cité l'incendie d'un immeuble de six logements, sur le chemin de Beauvoir, l'incendie du 6e rang de Brompton, les inondations de la rue Alexandre, où les familles affectées ont reçu le secours. Il a également cité le cas de l'incendie de la rue Kennedy.

CLOTURE DES CONCERTS D'ÉTÉ — Les concerts d'été donnés pour la première fois cette année dans la région de l'amiante, sous les auspices de la Société artistique de Thetford, ont connu un magistral succès. Ils ont été fort bien clôturés par la venue du compositeur, chansonnier et écrivain, Félix Leclerc. Ces concerts avaient lieu à la chapelle du lac-du-Huit. Ci-haut, de gauche à droite, M. J. A. Denis Marcotte, président honoraire de la Société, Mme Denis Caouette, Félix Leclerc, MM. Denis Caouette, président de la Société artistique et Fernand Daigle, directeur.

Concerts d'été au Lac-du-Huit: expérience fructueuse et agréable

THETFORD MINES, (BF) — Devant le magistral succès connu par la première saison des concerts d'été dans la région de l'amiante, nul doute que la Société artistique de Thetford Mines perpétuera cette heureuse initiative au cours des années à venir.

En effet, cette expérience s'est avérée fort fructueuse et agréable non seulement pour les estivants du Lac-du-Huit, qui avaient le plaisir d'avoir ces concerts dans leur municipalité, mais également pour tous les résidents de la région.

La saison a été brillamment clôturée avec la venue de Félix Leclerc, chansonnier et écrivain. Pour la circonstance, l'enceinte de la chapelle de Ste-Anne-du-Lac n'a pu loger tous les admirateurs de l'artiste, et près d'une centaine de personnes ont dû entendre le concert à l'extérieur, sous les étoiles, ce qui, pour certains, révélait un charme particulier.

Rétrospective

Tel que mentionné déjà, la

Soumissions demandées incessamment Les autorités municipales veulent améliorer l'acoustique de l'aréna

Par Benoit Fortier

THETFORD MINES — Des soumissions seront incessamment demandées par la cité de Thetford Mines pour des travaux destinés à améliorer l'acoustique de l'aréna de cette ville.

Il s'agit là d'un projet évalué à quelques dizaines de milliers de dollars. Il y a longtemps que l'acoustique du centre de loisirs laisse à désirer, notamment lors de grands spectacles, et devant les nombreuses festivités qui se dérouleront à cet endroit l'an prochain, à l'occasion des fêtes du 75e anniversaire de la ville de l'amiante, les édiles ont convenu de procéder dès maintenant à l'amélioration de cet item.

Toutefois, advenant le cas où le projet nécessiterait des investissements assez considérables, il se peut qu'on remette sa réalisation à plus tard, comme la chose s'est produite lors de la construction de l'édifice.

La SDET projette de vendre une autre série d'actions

La pénurie de locaux empêche les industriels de venir à Thetford

THETFORD MINES, (par Maurice Dumas) — "La pénurie de locaux empêche les industriels de venir s'établir à Thetford Mines". Voilà en substance ce qu'a déclaré hier M. Louis-Philippe Duval, président de la société de développement économique de Thetford Mines.

Interrogé sur les projets de la SDET, H. Duval a affirmé que le manque de locaux s'avère une barrière pratiquement infranchissable pour les manufacturiers étrangers. Il a précisé, que pendant le mois qui s'achève, deux manufactures de vêtements n'ont pu s'établir à Thetford Mines en raison de la rareté des locaux.

"Les deux industriels étaient vivement intéressés à opérer à Thetford Mines, mais nous ne pouvions leur fournir des locaux d'une aire de 10.000 pieds carrés", a ajouté le président de la SDET. "D'ailleurs, ce n'est pas la première fois qu'une telle chose se produit, à cause de

l'année prochaine. Quant aux concerts d'été, à moins de circonstances incontrôlables et imprévisibles, ils se continueront certes l'an prochain. Cette fois, ils auront lieu dans la bâtisse que l'œuvre de loisirs de Ste-Anne-du-Lac projette de construire au cours de l'automne.

D'ailleurs, un tirage a eu lieu au profit de ce projet, et c'est Félix Leclerc lui-même qui a procédé au choix des gagnants. Ces derniers sont MM. Gérard Nault, 118 boulevard Caouette, qui s'est mérité une table avec parasol; J. Berchmans Gagnon, gagnant d'un poêle Bar-B-Q, et Mile Lise Morin, 879 7e Avenue Nord, qui a reçu un radio transistor.

Police et incendies

La date du déménagement ne saurait toutefois tarder. Hier après-midi, des officiers du service de la protection incendie se sont rendus à Thetford, pour voir le local que cet organisme occupera dans le nouveau poste de police, et commencer l'élaboration des plans d'installation de son équipement.

La chose a été constatée en fin de semaine dernière lors de l'inspection de l'édifice par les édiles et l'ingénieur municipal, M. Maurice Larose.

Ce dernier a précisé hier que les quelques items encore en suspens n'ont pu être exécutés à cause du retard apporté dans la livraison des matériaux requis.

L'acceptation finale de la bâtisse par les gouvernements municipaux ne se fera qu'une fois tous les travaux complétés. Toutefois, la principale inspection demeurera celle qui a été faite en fin de semaine. Questionnée hier après-midi sur la date du déménagement dans les nouveaux quartiers généraux de son service, le chef de police de la cité, M. Gérard Gagné, a répondu qu'il attendait l'autorisation du conseil municipal à cet effet.

Initiative de la régionale de l'Amiante

Cours du soir pour adultes à compter du début d'octobre

THETFORD MINES, (MD) — La commission scolaire régionale de l'amiante se propose d'offrir encore cette année des cours du soir destinés aux adultes soucieux de parfaire leur instruction.

Ces cours se rapporteront à des matières culturelles ou à diverses branches donnant droit à des certificats du ministère de l'Éducation.

M. Raymond Tougissant, directeur des écoles à la Commission scolaire régionale de l'amiante, a communiqué hier quelques précisions au sujet de ces cours du soir et a dit que l'enseignement de l'anglais occupera à nouveau une place de choix. Les adultes auront également l'opportunité de suivre des cours de neuvième, dixième et onzième années.

Anglais

En surplus, la régionale de

l'Amiante projette de dispenser l'enseignement de l'art culinaire, la couture et la langue espagnole. Toutefois, pour l'espagnole, ce n'est rien de définitif et la régionale de l'Amiante devra auparavant obtenir l'autorisation du ministère de l'Éducation.

Inscriptions

L'organisation de ces cours demande évidemment plusieurs inscriptions. Dès que le minimum requis d'inscriptions sera obtenu dans une matière ou dans une autre, la demande sera faite au ministère de l'Éducation.

Tout comme l'an passé, les cours débuteront dans la première semaine du mois d'octobre. L'endroit n'a pas encore été déterminé, mais il est facile de présumer que ce sera l'école secondaire des garçons ou à l'école secondaire Albert Carrier, à Thetford Mines.

Belle ligue de balle-molle

Les éliminatoires tirent à leur fin

MAGOG, (JPL) — Les éliminatoires tirent à leur fin dans la Belle ligue de balle-molle des jeunes de Magog et présentement, les équipes Fédor et Gilbert dominent avec chacun deux victoires.

Dans la première série, le Fédor a remporté deux parties alors qu'il subissait un revers dans une autre rencontre, aux mains du club de la Fonderie. Cette dernière équipe avait auparavant eu raison du Chevalier dans une série de trois parties alors que le Fédor, qui s'est mérité le championnat de la saison, éliminait le Poulot en semi-finale.

Juvenile

Dans la division juvenile du circuit, le Gilbert qui a obtenu trois victoires consécutives contre le Lacroix en semi-finale, a actuellement remporté deux parties contre aucune défaite dans la finale de quatre de sept.

Les prochaines rencontres auront lieu demain, à 4h30, alors que le Fédor sera opposé à la Fonderie. Dans une autre ligue, le Gendron visite le Gilbert.

Au Parc de l'Est

Deux autres rencontres dans la ligue de la cité ce soir

MAGOG, (JPL) — Deux autres importantes rencontres auront lieu dans la ligue de balle-molle de la cité, ce soir, au Parc de l'Est de Magog. Dans la première ligue au programme, le Gérvy T. V. rencontre le Juvénile à 7 heures. Par la suite, les spectateurs verront à l'oeuvre le club Golden Eagle, champion de la saison, contre l'Équipe de la Fonderie Magog.

Le Gérvy mène par deux rencontres contre une défaite dans la série semi-finale trois de cinq, grâce au dernier gain de 14 à 8 aux dépens du Juvénile. Lors de cette rencontre, Gilles Gravel, Claude D'Arcy et Guy Lamontagne, ce dernier avec un double, un triple et un simple, avaient été les meilleurs des vainqueurs. Chez les perdants, C. Labrecque, C. Fontaine ainsi que Y. Godhuc s'étaient signalés au bâton. Le Juvénile est donc acculé au pied du mur et à moins d'une victoire ce soir, ce sera l'élimination et le Gérvy rencontrera le gagnant de l'autre série.

Égalité

Dans la série "A", les joueurs de la Fonderie ont profité de quelques erreurs du Golden Eagle pour égaliser les chances, 1 à 1, dans la série semi-finale, en remportant une victoire de 13 à 8. Mario Godbout et Gilles Dion ont été les figures dominantes des perdants et chez les gagnants, M. Gauthier, J. G. Gaudreau, B. Longpré et M. Lamontagne ont contribué grandement à la victoire.

A compter

d'aujourd'hui Service de la roulotte anti-tuberculeuse

MAGOG, (JVL) — L'Unité sanitaire du comté de Stanstead invite toute la population à se prévaloir des services de la roulotte anti-tuberculeuse qui sera de passage dans différentes localités du comté au cours des prochains jours.

Aujourd'hui, le public peut se rendre au parc des Braves de 10 heures à midi ainsi que de 2 heures à 4 heures. Demain, l'Unité mobile sera chez Fédor Packing de 10 heures à midi, à la Fonderie Magog de 2 heures à 4 heures et chez Gaudreau et Frères pendant l'heure suivante.

Le 1er septembre, la roulotte sera de 10 heures à midi au Sunnyside de Rock Island et de 2 heures à 4 heures au Stanstead Grant de Beebe. Le lendemain, elle sera en face du bureau de poste de North Hatley de 10 heures à midi et au parc d'Ayer's Cliff de 2 heures à 4 heures.

Association formée

Loisirs organisés à Sawyerville

QUEBEC, (CD) — La municipalité de Sawyerville disposera bientôt d'une association de sportifs pour l'organisation des loisirs de la communauté. L'organisme est une initiative de MM. Omer Drouin, Gabriel Gagnon, Gilles Fontaine, Leslie McCallum, Charles Charpentier et Charles Tysman, tous de Sawyerville.

Objection au transport des élèves de 8e et de 9e années

Appui unanime des parents d'Ayer's Cliff aux commissaires

AYER'S CLIFF, (AR) — Les parents d'Ayer's Cliff ont été unanimes, au cours d'une réunion tenue hier soir, à appuyer sans réserve leurs commissaires d'écoles dans une dernière tentative pour éviter que les enfants des classes de 8e et de 9e années ne soient transportés à l'extérieur cette année.

Cette réunion à laquelle assistaient un grand nombre de parents était dirigée par M. Joseph Duquette, président de la Commission scolaire locale.

M. Duquette a déclaré que lors de la dernière réunion de la régionale, on lui avait laissé entendre que ce n'était plus les commissaires locaux ou M. le curé qui devaient décider en cette matière, mais la régionale.

M. Duquette s'est objecté à cette situation en affirmant que ce sont les parents qui doivent décider quelle école fréquenteront leurs enfants et à spécifier que c'était précisément le but de la réunion.

Questionnaire

M. N. Junas, technicien en organisation, délégué par le ministère de l'Éducation pour étudier le problème, a participé à la réunion. Il a expliqué qu'il ne prétendait pas régler le problème en une journée mais qu'il devait recueillir des renseignements qui seront par la suite étudiés par un comité spécial ainsi que par le ministère de l'Éducation, et que ce dernier fera

ensuite des recommandations à qui de droit. Un questionnaire de quelque cinq pages a ensuite été soumis aux parents.

Faits

De ce questionnaire, il ressort que :

● La Commission scolaire de Ayer's Cliff possède les locaux nécessaires pour les classes de 8e et de 9e années et si ces dernières sont centralisées à Magog, au moins deux locaux seront vides.

● Ces deux classes en litige représentent un total de 29 élèves, soit deux en 8e générale, 14 en 8e scientifique et 13 en 9e scientifique.

Les principales objections apportées par les parents et les commissaires contre le transport des enfants sont :

● La crainte pour la santé des enfants à cause de la longueur du transport.

● Le désir d'un regroupement des petites paroisses de la région pour une plus grande efficacité.

● La crainte d'une trop grande augmentation des taxes.

● La crainte de perdre les services des religieuses si les classes de 8e et de 9e années ne sont plus enseignées à Ayer's Cliff. Le président de la Commission scolaire, M. Joseph Duquette, a décrit l'opinion des commissaires et des parents en déclarant que la situation actuelle est inquiétante non seulement pour les payeurs de taxes mais encore plus pour les pères de famille.

Dans cinq écoles de Sherbrooke

Projet visant à réduire les frais d'opération des cafétérias

SHERBROOKE, (Y.R.) — Un projet visant à réduire les frais d'opération des cafétérias dans les écoles de la régionale de l'Estrie a été soumis aux commissaires par M. Guy Bureau, président de la Cie de vendeurs automatiques Luc Inc. de Sherbrooke.

La proposition touche les écoles St-François, St-Jean-Baptiste, LeBer, St. Patrick et Montclair, toutes situées à Sherbrooke.

La main-d'oeuvre

L'item main-d'oeuvre est de

plus en plus dispendieuse pour le service de ces différentes cafétérias, souligne la lettre. M. Bureau propose de concentrer la préparation du menu principal dans une seule cuisine, à laquelle serait attaché un chef qui aurait la responsabilité de préparer suffisamment de couverts pour fournir toutes ces écoles. Il faudrait également une cuisine à cette fin.

La compagnie transporterait les vivres à ses frais et le menu serait le même dans toutes les écoles. Des téléphones seraient installés dans toutes

les cafétérias, de façon à permettre d'exercer un contrôle.

La commission régionale verrait à fournir l'équipement nécessaire au transport. De plus, la régionale devrait toutes les semaines verser \$80 à la compagnie, par école, pour la préparation des repas. La commission devrait, comme par le passé, se rendre responsable des achats d'articles de cuisine, en plus de fournir à la vente des cartes aux élèves et aux professeurs. Les commissaires devraient eux-mêmes fixer les prix et la firme à contrat n'aurait à collecter que les repas à l'unité et les livrer comme la soupe et les desserts, pris sans repas.

Main-d'oeuvre

La Cie de vendeurs automatiques Luc Inc., verrait, en échange d'un contrat de cinq ans, à fournir tout le personnel nécessaire pour l'exploitation de ce service tel que cuisiniers, aides, en plus de voir à se procurer les camions nécessaires au transport de la nourriture et pourvoir à l'administration.

Economie

M. Bureau a mis l'accent sur l'économie qui pourrait être ainsi réalisée.

Les repas se vendent à 42 cents, à la régionale, et il en coûte souvent très cher pour les préparer, alors que le volume n'est pas fort. Ceci augmente considérablement le prix de revient de l'unité.

Aide à une dizaine de familles sinistrées

SHERBROOKE, (Y.R.) — Le comité d'aide aux sinistrés, un organisme affilié au Comptoir familial de Sherbrooke, qui est présidé conjointement par MM. René Bureau et René Ouellette, est venu au secours d'une dizaine de familles sinistrées, au cours des mois de juillet et août.

C'est ce qui a été révélé hier par le Dr René Bureau, président conjoint de l'organisme.

Appel au public

Le Dr Bureau a révélé que le comité d'aide aux sinistrés a complètement épuisé le stock de réfrigérateurs et d'articles de literie, qui a vaient ou éte recueillis grâce à "La grande corvée du Comptoir familial". Les gens qui ne peuvent disposer d'un réfrigérateur ou d'articles de literie sont donc invités à les faire parvenir au Comptoir familial, rue Bowen sud, ou tout simplement à appeler au Comptoir, qui s'occupera d'aller cueillir les objets.

Aide complète

Le président conjoint de l'aide aux sinistrés, le Dr René Bureau, a déclaré que les familles secourues ont presque toutes reçu l'ameublement complet et les vêtements d'été pour tous leurs membres.

Les vêtements d'hiver seront donnés plus tard, au Comptoir.

M. Bureau a cité l'incendie d'un immeuble de six logements, sur le chemin de Beauvoir, l'incendie du 6e rang de Brompton, les inondations de la rue Alexandre, ou les familles affectées ont reçu le secours. Il a également cité le cas de l'incendie de la rue Kennedy.

En septembre à la Commission scolaire de Coaticook

Pas de pénurie de locaux

COATICOOK, (AR) — Même si aucune classe ne sera vacante, dans les différentes écoles de la Commission scolaire de Coaticook, on ne prévoit pas à cet endroit de pénurie de locaux, pour le début de la prochaine année scolaire.

La Commission scolaire de Coaticook disposera cette année de 52 classes régulières en plus de trois classes de maternelles et d'une classe spéciale.

Ceci représente une augmentation de quelques classes sur l'année dernière et a obligé la Commission scolaire à se trouver des locaux supplémentaires.

Le problème a été résolu en transportant à l'école Sacré-Coeur, certains des enfants de troisième année qui fréquentaient l'an dernier l'école Gendreau. A cette école, cette année, on prévoit quatre classes de première année, en comparaison de trois au cours des années dernières, ce qui a nécessité ce transfert.

A l'école Sacré-Coeur, pour ne pas connaître de pénurie de locaux, les Commissaires d'écoles ont fait

A Coaticook

Cours du soir encore dispensés cette année pour les adultes

COATICOOK, (AR) — Des cours du soir pour adultes, seront encore dispensés cette année à Coaticook.

C'est ce que vient de révéler M. André Langevin, qui sera encore cette année le responsable de ces cours, pour le secteur no 5, du territoire de la régionale.

Ces cours du soir, qui seront donnés à Coaticook ainsi que dans quelques autres centres de la région, débuteront vers la fin du mois de septembre. La date de l'inscription sera annoncée dès qu'elle aura été déterminée par les responsables.

Cette année, ces cours se concentreront principalement sur la formation des adultes qui désirent prendre des cours de récupération afin de compléter leur instruction au niveau secondaire.

Les cours qui seront dispensés cette année par un groupe de professeurs qualifiés, sont les suivants : des cours de récupération avec des classes au niveau de la 6e et 7e année, de

la 8e et 9e année ainsi que de la 1e à 10e et 11e année. A la fin des cours les étudiants adultes pourront subir des examens qui leur permettront de recevoir le cas échéant, les diplômes du ministère de l'Éducation du Québec.

Comme les années passées il y aura également des cours d'anglais, de dactylographie, d'initiation à la menuiserie, mais en plus cette année, une classe nouvelle sera ouverte, pour permettre aux gens de langue anglaise de suivre des cours de conversation française.

Bien entendu, l'organisation de ces différentes classes dépendra du nombre d'adultes qui s'y seront inscrits et c'est pour cette raison que les responsables font immédiatement appel à tous les intéressés, les invitant à y penser immédiatement de manière à organiser l'emploi de leur temps en conséquence et de profiter de cette occasion que leur offre le ministère de l'Éducation de parfaire leur instruction.

Au niveau des 4e et 5e années à Coaticook

Classe spéciale organisée à l'intention des enfants retardés pédagogiquement

COATICOOK, (AR) — La Commission scolaire de Coaticook prendra l'initiative d'instaurer, pour le début de la prochaine année scolaire, une nouvelle classe spéciale, à l'intention des enfants du cours primaire, classifiés comme retardés pédagogiquement, au niveau des 4e et 5e années.

Cette initiative a été prise à la suite de recommandations faites au cours de l'année dernière ainsi que durant les dernières réunions du comité pédagogique local.

Dans une résidence de Coaticook

Début d'incendie rapidement maîtrisé

COATICOOK, (AR) — Bien qu'un début d'incendie qui s'est déclaré à l'heure du repas ait été très vite maîtrisé par les pompiers de Coaticook, des dommages pour quelques centaines de dollars ont toutefois été causés par la fumée.

Le début d'incendie s'était déclaré dans la bouche d'air d'un ventilateur de cuisine, à la résidence de M. Laurent Bedard, de Coaticook.

Les flammes attirées par la succion ont rapidement parcouru la hauteur de l'appel pour ensuite commencer à attaquer au grenier de la résidence. Ce début d'incendie fut cependant découvert avant qu'il ne cause trop de dommages. La fumée qui s'est répandue dans la maison a cependant avarié passablement les peintures, ameublement et lingerie de la résidence.

Aux écoles de Magog

Garçons et filles devront être vêtus convenablement

MAGOG, (JPL) — Les quelque 1,300 étudiants qui fréquenteront cette année les écoles de la Commission scolaire régionale de l'Estrie du secteur de Magog, devront porter une attention particulière aux règlements des élèves.

En effet, à quelques jours de l'ouverture des classes, M. Aurélien Rodrigue, directeur régional de ce secteur a tenu à rappeler quelques points du règlement général aux élèves. Tout d'abord, chez les garçons, "tous les élèves devront être vêtus proprement : complet, pantalon ordinaire (non des "jeans"), chemise avec cravate ou noeud-papillon et souliers propres. Pour des raisons d'hygiène, de convenances et de propreté, les chaussures de jeu, les bottes et les couvre-chaussures ne seront pas tolérés en classe".

M. Rodrigue a de plus souligné "que toute excentricité dans la tenue est interdite : cheveux et barbe démesurément longs, favoris, tatouages, etc..."

Port du costume

En ce qui concerne les filles, toutes les élèves doivent

ériger deux nouvelles classes régulières, dans le sous-sol, ainsi qu'une classe plus petite pour un groupe de classe spéciale.

Ce sont les seuls changements qui sont prévus dans les locaux, pour la prochaine année scolaire et, à date, les commissaires d'écoles ont procédé à l'engagement de tout leur personnel enseignant, en vue de la prochaine année.

PEPSI-COLA FAIT UN AUTRE GAGNANT A THETFORD:



Mme Rock Doyon, domiciliée au no. 757, de la rue St-Alphonse Est, à Thetford Mines, vient de gagner une superbe moto-cyclette HONDA, offerte à l'occasion du concours "UNE HONDA PAR JOUR", organisé par la firme PEPSI-COLA. C'est la deuxième Thetfordoise à trouver une cause chanceluse PEPSI-COLA, et à se voir attribuer une Honda, en l'espace de quelques semaines, puisque Mme Rosaire Paquet, domiciliée sur la rue Roy, s'est récemment mérité un prix identique. La photo ci-haut a été prise au moment de la remise de la moto à Mme Doyon. De gauche à droite, M. Roland Picard, de la firme ROLAND PICARD LITE, embouteilleur autorisé de PEPSI-COLA pour la région de l'Estrie, et Mme Rock Doyon, l'heureuse gagnante. D'autres Honda sont disponibles, aux citoyens de la région de se prévaloir de leur chance.

DISTRICT ELECTORAL DE MEGANTIC

Rapport sommaire de dépenses électorales de

M. Marc BERGERON.

Candidat UNION NATIONALE.

à l'élection générale du 5 juin 1966.

1.— Dépenses personnelles du candidat	\$
2.— Locations de locaux	\$ 605.00
3.— Services	\$5044.28
4.— Frais de voyage et louage de voiture	\$3122.60
5.— Articles fournis	\$ 909.60
6.— Publicité	\$2786.13
7.— Créances contestées	\$ —
TOTAL :	\$12467.61

Signé : Roland Nadeau, Agent officiel.

Publié par le président d'élection dudit district électoral.

DISTRICT ELECTORAL DE MEGANTIC

Rapport sommaire de dépenses électorales de

M. HAROLD VACHON

Candidat Ralliement National.

à l'élection générale du 5 juin 1966.

1. Dépenses personnelles du candidat	\$ 240.49
2. Location de locaux	\$ 130.00
3. Services	\$ 78.66
4. Frais de voyage et louage de voiture	\$ 47.38
5. Articles fournis	\$ 132.80
6. Publicité	\$ 422.13
7. Créances contestées	\$ —
TOTAL :	\$ 1051.46

Signé : Jean-Claude Vachon, Agent officiel.

Publié par le président d'élection dudit district électoral.

Projet de \$825,000 à Windsor

Eau potable: 23 propriétaires en faveur du référendum

WINDSOR, (AT) — Un total de 23 contribuables de Windsor ont signé hier soir pour demander la tenue d'un référendum sur le projet d'une nouvelle source d'approvisionnement en eau potable pour Windsor.

Les contribuables qui se sont levés pour demander ce référendum ont mis une heure et 20 minutes pour apposer leurs signatures.

Le référendum qui permettra aux contribuables de décider de ce projet de \$825,000, sera tenu le 8 septembre de 9 heures à 11 heures p.m.

Les estimés des ingénieurs prévoient une dépense de \$825,000 et ce contribuable croit en la possibilité que ce coût atteigne un million et demi de dollars.

Un autre payeur de taxe a suggéré au conseil de reconsidérer un projet déjà étudié puis mis de côté. Il croit pouvoir garantir à la ville, ce même payeur de taxe, toute l'eau dont elle a besoin grâce à quatre ou cinq puits artésiens.

Un autre signataire demande que l'on fasse nettoyer le lit de la Watapeka pour la boire sans plus de soins.

Un quatrième contribuable a enfin avancé "que le coût de ces travaux était trop lourd à supporter pour que la décision soit prise par sept hommes seulement. Il faut que la

population toute entière se prononce.

La rivière Watapeka A l'objection d'un contribuable qui aurait préféré prendre l'eau dans la rivière Watapeka, le maire Craig a répondu: "Cette rivière est sous le contrôle de la Compagnie Domtar qui peut décider de lever ou de baisser les pelles des barrages. D'ailleurs, son volume d'eau est de plus en plus douteux et sa qualité exigerait une usine de filtration plus coûteuse encore que le projet du lac Brompton."

En levant l'assemblée, le maire a promis la distribution d'un dépliant qui comparera les deux plus importants projets, soit celui d'une conduite d'eau depuis le lac Brompton et celui d'une usine de filtration sur la rivière Watapeka.

La Commission du Centenaire accorde un délai à Richmond

Le référendum concernant le Centre civique aura lieu

RICHMOND, (AT) — Pendant une semaine, on a cru perdre définitivement la possibilité d'ériger un centre civique au coût de \$229,000 à Richmond parce qu'une demande de référendum allait briser les délais prévus par la Commission du Centenaire. Mais désormais, cette Commission permet un retard.

Référendum le 12 septembre Les gouvernements ont accepté que les départs des travaux soient retardés au milieu de septembre. Le référendum prévu pour le 12 septembre aura donc lieu.

Par la suite, le contracteur aura six mois pour achever le Centre civique si la population accepte le projet.

Puisque ce projet sera réalisé dans les cadres du Centenaire, et parce que les projets du centenaire doivent officiellement être complétés le 1er janvier 1967, un retard dans la construction semblait d'abord tout briser du projet.

Après des démarches auprès de la Commission du Centenaire, le maire Georges Savoie a réussi à obtenir que le délai soit allongé pour le cas de Richmond.

On sait que la Commission du Centenaire verserait la somme de \$96,000 en janvier prochain pour ce centre civique. Il reste donc à la municipalité à financer un emprunt de \$133,000, comprenant la solde sur la construction et les divers frais d'architecte et d'émission d'obligations.

Ce projet coûterait aux contribuables la somme annuelle de \$1.38 par \$1,000 d'évaluation imposable pendant 30 ans.

La Commission scolaire d'Asbestos le proposera

Exemption aux personnes dont l'unique revenu est une pension?

ASBESTOS (JD) — La Commission scolaire catholique d'Asbestos soumettra lors du 19ième congrès de l'Association diocésaine des Commissions scolaires le 11 septembre prochain, une résolution visant à procurer une exemption spéciale de cotisation scolaire à ceux et celles dont l'unique revenu est une pension du gouvernement provincial ou fédéral.

Les commissaires d'Asbestos considèrent "qu'ils ont la pénible tâche de recourir à tous les moyens légaux pour percevoir les cotisations scolaires sans égard à la situa-

tion financière des contribuables, au risque même de les déposséder de leurs biens-fonds".

L'exemption pourrait être complète ou partielle et viserait par exemple les mères nécessiteuses, les invalides et autres.

Autre résolution Par ailleurs, la Commission scolaire d'Asbestos soumettra à la même occasion un projet de formation d'un comité permanent de négociations composé de délégués des Commissions scolaires. Ce comité serait éventuellement chargé d'élaborer des projets de con-

ventions collectives et de les négocier pour les employés des Commissions scolaires, enseignants et concierges.

De plus, la résolution suggère qu'un représentant, soit de l'Association des Commissions scolaires, soit de la Fédération soit invité à participer à l'élaboration des projets de conventions collectives et à la négociation de ces conventions tant des Commissions scolaires locales que des Commissions scolaires régionales.

Selon les commissaires, il est devenu urgent d'uniformiser les conventions collectives aux niveaux régional et local.

A Lac-Mégantic

Les épiceries n'ouvriront plus le lundi

LAC-MÉGANTIC (GD) — Hier lundi, c'était la dernière journée où les magasins d'alimentation étaient ouverts un lundi à Lac-Mégantic.

A partir de lundi prochain, fête du Travail, les épiceries fermeront leurs portes tous les lundis.

Les marchés d'alimentation seront par contre ouverts les mardi, mercredi et jeudi, de

8h.30 a.m. à 6 heures p.m., les vendredis, de 8h.30 a.m. à 10 heures p.m., et les samedis, de 8h.30 a.m. à 3 heures p.m.

Les consommateurs auront

intérêt à tenir compte de tous ces changements apportés aux heures d'ouverture et de fermeture des magasins d'alimentation.

Balle-molle à Lac-Mégantic

Les Chevaliers s'assureront-ils les honneurs du "round-robin" ce soir?

LAC-MÉGANTIC (GD) — Il se pourrait que l'on connaisse dès ce soir le nom de l'équipe qui affrontera le Gas Propane en finale du circuit Réal Mercier.

En effet, si les Chevaliers l'emportent dans la partie de ce soir, ils détendront une avance insurmontable dans la série round-robin qui oppose les équipes qui ont pris les trois dernières positions de la ligue Dépression.

Si Gaston Proteau affiche la maîtrise et la tenue de sa dernière joute contre Seven Up, les Chevaliers, comme on dit, ne sont pas sortis du bois. L'équipe de Guy Vanier possède

une rare puissance au bâton, mais elle est erratique à la défensive et cette lacune pourrait bien lui coûter une place en finale.

A l'heure actuelle, les positions des clubs sont les suivantes dans la rondé semi-finale: Chevaliers dominent avec deux victoires et une défaite, Mégantic Auto Parts suit avec une victoire et un revers tandis que Seven Up présente un bilan d'une victoire contre deux défaites.

Arthur Poulin, qui a été éliminé par le Seven Up lors de la dernière rencontre entre les deux équipes, sera au monticule pour les Chevaliers.

Echos de Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Un nombre imposant de paroissiens du vicariat forain St-Paul ont assisté et participé hier soir à la démonstration de chant liturgique donnée par une chorale de St-Hyacinthe et de Nicolet, à l'église Ste-Agnes.

L'organisation de cette clinique de chant liturgique était sous la présidence de M. Wilfrid Fortin.

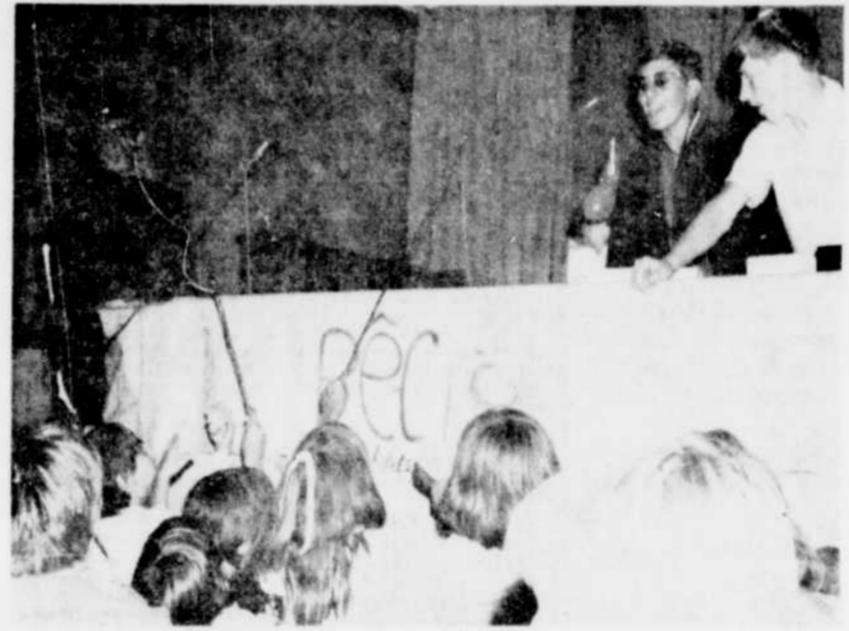
La saison des grosses quilles débutera le 14 septembre dans la ligue masculine des Chevaliers de Colomb. Aimé Boulet a été nommé président du circuit. Les autres élus sont: Félix Lacroix, vice-président, Gilles Gagnon, trésorier, et Marcel Rancourt, secrétaire. La ligue groupera six équipes.

C'est un succès tout simplement époustouflant qu'a remporté le Festival du théâtre étudiant du Québec. Les promoteurs se promettent bien de renouveler l'expérience l'an prochain.

Les autorités municipales ont pour leur part manifesté leur claire intention de donner un appui aussi tangible au Festival.



VAINQUEURS DES OLYMPIADES — Dans le cadre des activités marquant la fin d'une autre saison à l'OTJ d'Asbestos, les jeunes ont eu l'occasion de participer à des Olympiades. Les gagnants ont reçu des trophées et des prix en argent. Sur la photo, on remarque de gauche à droite, François Houle, vainqueur chez les 12-15, Lise Piché, chez les 9-10, recevant son trophée des mains du vice-président de l'OTJ, M. André Trépanier, Francine Fréchette, cheffaine fait de même avec Normand McNeil, vainqueur chez les 9-10, et enfin, Francine Côté, gagnante chez les 12-15. (Photo La Tribune, par Jacques Drapeau)



A LA PECHE. — Il y avait foule au kiosque "de la pêche" comme le démontre cette photo prise lors du grand bazar de l'OTJ d'Asbestos. C'est la récompense pour une participation active et surtout assidue. (Photo La Tribune, par Jacques Drapeau)

Les activités se terminent dans la gaieté

La saison 1966 de l'OTJ n'est plus qu'un souvenir à Asbestos

ASBESTOS, (JD) — La saison 1966 de l'Oeuvre des terrains de jeux d'Asbestos est maintenant chose du passé.

Et elle a pris fin dans la gaieté et la joie comme la coutume le veut.

Pour ce faire, les moniteurs et monitrices de l'OTJ avaient organisé un grand bazar au pavillon du parc Dollard. Pour environ 300 jeunes, il s'agissait d'échanger des billets accumulés durant la saison contre des friandises et des chances de gagner de nombreux prix à différents jeux.

Tandis que les uns tiraient les dards pour tenter de creuser des ballons, d'autres y allaient de mille efforts pour croquer la pomme suspendue à une corde. Les plus téméraires s'aventuraient même tête première dans une cuvette d'eau dans l'espoir d'y sortir une pomme.

Au cours de cette journée de fermeture, le vice-président de l'OTJ, M. André Trépanier, a profité de l'occasion pour

remettre des trophées et des prix en argent aux vainqueurs dans les Olympiades annuelles.

Chez les garçons, la victoire est allée à François Houle chez les 12-15. Yvon Dalgé a terminé au deuxième rang suivi de Jean-Guy Bachand, Normand McNeil a bouclé la compétition au premier rang chez les jeunes âgés de 9 et 10 ans. Chez ceux de 6 à 11 ans, Daniel Jutra et Gilles Bolduc l'ont emporté.

Dans la section des filles, Francine Côté a été déclarée grande championne chez les 12-15 suivie de Suzanne Mailhot et Jocelyne Dion.

Chez les 9-10, Lise Piché a été déclarée grande championne et chez celles âgées de 6 à 11 ans, Johanne Fréchette et Louise Bergeron ont été les meilleures.

La saison 1966 a été couronnée de succès au parc Dollard. Les activités ont été toutes aussi nombreuses que variées à la grande satisfaction des otéistes.



QUE D'EFFORTS POUR UNE POMME. — Il ne faut pas craindre de se mouiller le bout du nez à ce jeu. Il n'est certes pas facile d'aller cueillir une pomme surtout avec ses dents dans une cuvette d'eau mais le jeu en vaut la chandelle. Les prix sont alléchants. (Photo La Tribune, par Jacques Drapeau)

Le 24 septembre à Asbestos

Inauguration du nouvel hôtel de ville

ASBESTOS, (JD) — L'inauguration du nouvel hôtel de ville d'Asbestos aura lieu samedi le 24 septembre prochain, à 3 heures p.m., en présence de nombreux invités.

Les édiles municipaux vien-

nent en effet de prendre cette décision.

En outre, il a été résolu de consacrer l'après-midi du 25 septembre à la visite de l'édifice. La population pourra voir tous les locaux du superbe édifice entre 2 heures et 6

heures. Des guides seront présents afin de fournir des explications additionnelles.

Toutefois, aucune décision ne semble encore avoir été prise relativement aux manifestations qui entoureront l'événement.

Chronique municipale

ASBESTOS, (JD) — Pour faire suite à une demande d'avance de fonds sur un prêt consenti à la ville d'Asbestos par la Commission municipale de Québec, il est décidé que le maire et le greffier sont autorisés à signer un billet au montant de \$25,000 en faveur de la Commission municipale de Québec, lequel billet porte intérêt au taux de 5% l'an à compter du 1er septembre 1966.

Un clavignraphe IBM, modèle 725 Selectric, sera acheté de la International Business Machines Co. au prix de leur soumission, soit \$317.50.

Une réclamation de Mme Patrice Charette, au montant de \$717.80 pour dommages causés par le roulement des égouts dans la cave de sa propriété, est étudiée et refusée, le conseil niant toute responsabilité de la ville dans cette affaire. Une valve de sûreté n'a pas été installée telle que prévue au règlement no 444 de la ville.

Des octrois de \$715 ont été votés aux Majorettes "Crescendo" Notre-Dame et \$50 à la ligue de balle-molle d'Asbestos.

Des soumissions seront demandées en vue de l'achat de gants et couvre-chaussures pour l'automne et l'hiver à l'usage des policiers.

Une demande de l'OTJ pour l'obtention d'un octroi spécial pour défrayer diverses dépenses qu'elle a faites durant la saison d'été, est remise à une autre assemblée afin de permettre au conseil de l'étudier en détail.

Une lettre de l'Harmonie d'Asbestos insistant pour que le conseil revise la décision rendue lors d'une assemblée précédente refusant un octroi de \$200 pour la construction de cabines au Camp musical, est lue au conseil. Après discussion, le conseil décide de maintenir ses positions.

Lecture est faite d'une lettre de la Caisse populaire de St-Pie-de-Bagot remerciant le conseil pour les avoir reçus comme visiteurs au nouvel hôtel de ville et de leur avoir fait signer le Livre d'Or.

Asbestos en bref

L'Harmonie d'Asbestos à l'expo '67

ASBESTOS, (JD) — Il en coûtera environ \$400 à la ville d'Asbestos en 1967 afin de permettre à son Harmonie de participer à l'Exposition universelle de 1967.

L'ensemble musical doit donner deux concerts là-bas. Cette dépense sera incluse dans le prochain budget de la ville.

A quand la nomination d'un juge municipal?

ASBESTOS, (JD) — Les causes pendantes s'accroissent à Asbestos devant l'absence d'un juge. Cette situation prévaut depuis le mois de juin dernier alors que Me Georges Savoie, de Richmond, a remis sa démission afin de participer à la campagne électorale provinciale.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir hier au ministre de la Justice, Me Jean-Jacques Bertrand, le conseil demande qu'un juge soit nommé à Asbestos dans le plus bref délai.

Pas de danse pour les adultes au Pavillon

ASBESTOS, (JD) — Lorsque le Pavillon du parc Dollard a été démantelé et complètement rénové, il a été entendu que la bâtisse servirait uniquement pour la jeunesse.

Même devant une requête forte de 73 signatures, les édiles municipaux ont maintenu leur position. Le groupe demandait que la salle de la JDA lui soit affectée pour des cours.

Concert de l'Harmonie cadette ce soir

ASBESTOS, (JD) — Pour marquer la clôture des activités du Camp musical de l'Harmonie d'Asbestos, la Fanfare cadette donnera un Concert en plein air ce soir à compter de 8 heures au parc Dollard.

Le public est cordialement invité à venir applaudir les jeunes talents musicaux d'Asbestos. Pas moins de 80 jeunes ont parfait leurs connaissances au Camp musical durant l'été sous l'égide de moniteurs qualifiés. Ils donneront une preuve de leur savoir-faire ce soir.

Jeudi soir, le fameux orchestre "The Armonics", issu de l'Harmonie d'Asbestos, donnera un spectacle au pavillon du parc Dollard. Encore là, le public est invité. Cet ensemble est formé d'une quinzaine de musiciens, parmi les meilleurs d'Asbestos.

Autre artiste sherbrookoise à la Forge

ASBESTOS, (JD) — Les assidus de la boîte à chansons "La Forge" d'Asbestos accueilleront samedi prochain Mlle Karolyn Vallée, fantaisiste-interprète de Sherbrooke.

Il s'agira de la seconde Sherbrookoise à venir offrir un spectacle à cette boîte en autant de semaines. Samedi dernier en effet, Monique Harton était de la partie.

DISTRICT ELECTORAL DE MEGANTIC

Rapport sommaire de dépenses électorales de

M. Pierre dit Emilien MAHEUX

Candidat LIBERAL

à l'élection générale du 5 juin 1966.

1.— Dépenses personnels du candidat	\$ 518.55
2.— Location de locaux	\$ 760.00
3.— Services	\$8200.67
4.— Frais de voyage et louage de voiture	\$ 619.00
5.— Articles fournis	\$ 255.19
6.— Publicité	\$4131.56
7.— Créances contestées	\$ —
TOTAL	\$14484.97

Signé: Gaëtan Thérberge.
Agent officiel.

Publié par le président d'élection dudit district électoral.